

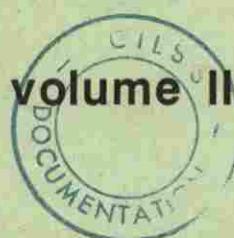
09034
amira

amélioration des méthodes d'investigation
et de recherche appliquées au développement

7-10-88
V88D

brochure n° 55

**CONNAISSANCE DU MARCHÉ CÉRALIER
AU SAHEL**



**méthodologies d'un système d'information
au burkina faso**

jean-paul minvielle

CILSS

Diagnostic Permanent

Paris, avril 1988

Les opinions exprimées dans cette brochure sont propres à l'auteur :
elles ne sont pas nécessairement celles d'aucun des organismes cités,
ni du CILSS, de l'ORSTOM, de l'INSEE ou d'AMIRA.

Brochure réalisée par l'Atelier d'Impression de l'Institut National
de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), PARIS.

PV 0150

CONNAISSANCE DU MARCHE CEREALIER
AU SAHEL

- VOLUME II -

METHODOLOGIES DU SYSTEME D'INFORMATION
SUR LE MARCHE DES CEREALES AU BURKINA FASO



Jean-Paul MINVILLE

3. IDENTIFICATION DES CIRCUITS ET DES OPERATEURS
(opération 4)

| | |
|--|----|
| 3.1. Problématique et méthode | 63 |
| 3.1.1. La problématique | 63 |
| 3.1.2. La méthode | 64 |
| 3.2. Champs d'investigation et variables retenues | 65 |
| 3.2.1. Les lieux d'observation | 65 |
| 3.2.2. Les unités d'observation | 67 |
| 3.3. Les questionnaires | 68 |
| 3.3.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs | 69 |
| 3.3.2. Le questionnaire commerçants | 70 |
| 3.4. Instructions pour le passage des questionnaires | 71 |
| 3.4.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs | 71 |
| 3.4.2. Le questionnaire commerçants | 72 |
| 3.5. Choix des lieux d'enquête et échantillonnage | 74 |

ANNEXES

ANNEXE I :

Questionnaires de l'enquête sur les marchés 77

ANNEXE II :

Questionnaires de l'enquête sur le comportement des producteurs 83

ANNEXE III :

Questionnaires de l'enquête d'identification des circuits et des opérateurs 103

ANNEXE IV :

Evaluation du fonctionnement du Système d'Information après 16 mois d'expérience (septembre 86 - décembre 87) et propositions d'améliorations 109

.1.
CONNAISSANCE DU MARCHÉ CÉRÉALIER AU SAHEL

volume II

S O M M A I R E

| | |
|---|----|
| NOTE LIMINAIRE | 5 |
| INTRODUCTION | 7 |
| 1. L'ETUDE DES MARCHES (opération 6) | |
| 1.1. Problématique et méthode | 11 |
| 1.2. Champs d'investigation et variables retenues | 12 |
| 1.2.1. Les variables prix | 12 |
| 1.2.2. Les autres variables | 14 |
| 1.3. Les questionnaires | 16 |
| 1.3.1. Les questionnaires prix acheteurs | 16 |
| 1.3.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (UML) | 20 |
| 1.3.3. Le questionnaire vendeurs | 21 |
| 1.4. Instructions pour le passage des questionnaires | 22 |
| 1.4.1. Les questionnaires prix acheteurs | 22 |
| 1.4.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (UML) | 25 |
| 1.4.3. Le questionnaire vendeurs | 26 |
| 1.5. La typologie des marchés et le choix des lieux d'enquête | 27 |
| 1.5.1. La zonification du pays en zones excédentaires ou déficitaires | 28 |
| 1.5.2. La typologie des marchés | 28 |
| 1.6. Les moyens à mettre en oeuvre | 30 |
| 1.6.1. Les moyens humains | 30 |
| 1.6.2. Les moyens matériels | 30 |

2. L'ETUDE DU COMPORTEMENT DES PRODUCTEURS
(opération 3)

| | |
|--|----|
| 2.1. Problématique et méthode | 35 |
| 2.1.1. La problématique | 35 |
| 2.1.2. La méthode | 36 |
| 2.2. Champs d'investigation et variables retenues | 43 |
| 2.2.1. Unités d'observation et unités d'analyse | 43 |
| 2.2.2. Les structures d'exploitations | 44 |
| 2.2.3. Le comportement des producteurs en matière d'échanges | 45 |
| 2.2.4. Les modalités et les niveaux de la production | 45 |
| 2.3. Les questionnaires | 46 |
| 2.3.1. Le questionnaire de description d'échantillon | 47 |
| 2.3.2. Le questionnaire Structure | 48 |
| 2.3.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations | 48 |
| 2.3.4. Le questionnaire Production | 49 |
| 2.4. Instructions pour le passage des questionnaires | 50 |
| 2.4.1. Le questionnaire de Description d'échantillon | 50 |
| 2.4.2. Le questionnaire Structure | 51 |
| 2.4.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations | 52 |
| 2.4.4. Le questionnaire Production | 54 |
| 2.5. Les moyens à mettre en oeuvre | 58 |
| 2.5.1. Les moyens matériels | 58 |
| 2.5.2. Les moyens humains | 59 |

NOTE LIMINAIRES

Le texte présenté ici est le second volet du diptyque sur la "Connaissance du Marché Céréalier au Sahel". Il fait donc suite au document de Johny EGG et Daniel MARTINET intitulé: "Approche macro-économique d'un système d'information sur le marché des céréales au Burkina-Faso et mise en oeuvre des opérations d'investigation correspondantes"

Compte tenu des larges précisions apportées dans ce premier document sur les modalités de l'analyse macro-économique ayant présidé à l'élaboration du système, l'organisation institutionnelle de la démarche et la différenciation entre les différents types d'opérations de création d'information, nous limiterons le présent texte au strict exposé des méthodologies concrètes d'enquête retenues pour certaines opérations. Il s'agira donc d'une version expurgée du document rédigé lors de nos missions d'appui de mai 1986 (1).

Sur les neuf opérations de recherche prévues dans le SIMAC (Système d'Information sur le Marché Céréalier), ne seront ainsi abordées que les trois pour lesquelles fut nécessaire l'élaboration de méthodologies particulières:

- L'étude des marchés
- L'étude des comportements des producteurs
- L'identification des circuits et des opérateurs.

(1). "Système d'information sur le marché des céréales au Burkina-Faso, Jean-Paul MINVILLE, 101 pages, mai 1986".

plan scientifique pur, ces choix furent cependant rationnels par rapport aux autres déterminants de l'échec ou de la réussite : les facteurs institutionnels, humains et matériels. Comme tels, on doit considérer qu'ils furent souvent inévitables.

C'est cette démarche, dont il était bon qu'elle soit précisée, qui a guidé l'élaboration des méthodologies proposées ici.

1. L'ETUDE DES MARCHES

(opération 6)

1.1. PROBLEMATIQUE ET METHODE

Nous avons employé ici à dessein l'appellation "étude des marchés" et non pas "étude des prix". En effet, ces deux types d'études sont parfois abusivement assimilés, les études de marchés étant perçues dans le sens étroitement limitatif d'étude des prix.

Bien que, comme cela a déjà été souligné par ailleurs (cf. le document de J. EGG et D. MARTINET), les marchés ne soient pas le lieu de transit obligé de la totalité des opérations de commercialisation, ils n'en demeurent pas moins des endroits particulièrement privilégiés de recueil d'informations. Ils présentent en effet la caractéristique, particulièrement précieuse en matière d'enquêtes de terrain, de regrouper en un même lieu, à la fois spatial et temporel (le jour du marché dans un village donné), une multitude d'opérateurs normalement disséminés au sein de l'ensemble de la zone d'attraction du marché considéré. La logique contraignante de l'optimisation de l'utilisation de moyens rares (financiers, humains etc...) nous conduit donc à privilégier étroitement l'observatoire marché.

Dans cette optique, l'approche prix, si elle demeure centrale, n'en reste pas moins très limitative par rapport à la richesse potentielle d'analyse fournie par ces lieux hautement significatifs de l'activité économique que sont les marchés.

D'un point de vue méthodologique, il apparaissait donc nécessaire de focaliser les efforts sur deux axes essentiels:

- L'amélioration de l'approche prix
- La prise en considération d'autres indicateurs économiques.

- L'amélioration de l'approche prix :

Par la double justification de la recherche de la fiabilité des informations recueillies d'une part, de l'augmentation des potentialités analytiques d'autre part, un premier effort portera sur les méthodes de relevé et de calcul de ce que l'on pourra considérer comme étant le véritable prix moyen pour un produit donné, un lieu et un jour.

On sait en effet les variations importantes connues par cette variable suivant que les relevés porteront sur le matin ou le soir, les vendeurs (prix souhaité de transaction) ou les acheteurs (prix de transaction effectif) etc... En tout état de cause, le seul véritable "prix moyen" reflétant l'état réel du marché pour le produit, le jour et le lieu déterminés, ne pourra résulter que de la prise en compte de ces différents composants.

Au delà de ces contraintes de calcul d'un véritable prix moyen, il serait souhaitable de tirer entièrement parti de la richesse informative résultant de la mise en parallèle de ces différents prix spécifiques dont la combinaison formera, en fin de journée, ce prix moyen. Il s'agira cependant là, pour l'instant, d'un domaine d'investigation relevant directement de ce que nous avons précédemment qualifié comme étant des recherches de laboratoire et que nous nous bornerons donc à rappeler pour mémoire, étant peu probable que des investigations approfondies sur ce sujet puissent être consenties dans le cadre du présent projet.

- La prise en considération d'autres indicateurs économiques :

Les potentialités informatives des marchés sont loin d'être limitées aux seuls aspects "prix". En effet, les types précis d'opérateurs, la typologie des opérations effectuées, les volumes unitaires des transactions et leur fréquence etc... sont autant d'éléments fortement chargés de signification dès lors que l'on pose comme problématique l'analyse de la dynamique du système de commercialisation, que l'on tente d'isoler les déterminants réels des ajustements constatés, les élasticités etc...

Cependant, les variables ainsi relevées nécessiteraient, afin de livrer leur entière signification, de faire l'objet d'analyses fines, raisonnées et, dans un premier temps tout au moins, non systématiques. Ici encore, il s'agira plus d'une démarche de recherche de laboratoire que du simple traitement de données dans le cadre d'un système d'hypothèses et d'analyses préétabli.

1.2. CHAMPS D'INVESTIGATION ET VARIABLES RETENUES

Avant toute chose, il convient de préciser que cette étude des marchés sera menée dans une optique produit et, ainsi qu'en ont décidé les différents participants, NE CONCERNERA QUE LES CEREALES (à l'exception de la partie précise portant sur les typologies des vendeurs, comme nous le verrons plus loin).

1.2.1. Les variables prix

En tant que variable économique, il est indéniable que le prix demeure l'indicateur privilégié en matière de commercialisation. Il nous semble donc absolument justifié de le considérer comme la composante essentielle de cette étude des marchés céréaliers.

Nous avons déjà signalé précédemment la nécessité qu'il y aurait à saisir, pour un même produit, un même marché et un même jour, la multiplicité des "prix" résultant :

- . des différences de qualité du produit
- . de l'évolution entre le matin et le soir

- . des différences entre prix vendeurs (prix souhaités de transaction) et prix acheteurs (prix réels de transaction).

Il s'agit là simplement de quelques uns des déterminants statiques (pour un même jour de marché et un même lieu) de la variabilité du prix. Cependant, d'autres facteurs interviennent dont les effets seront généralement limités sur le plan statique (la journée précise sur laquelle ont porté les relevés) mais pourront devenir très importants lors de relevés successifs dans le temps.

Un prix n'est en effet que l'affectation momentanée d'une valeur à une quantité précisée, stable en tous lieux et en toutes époques (kilogramme, litre etc...). Or, en ce qui concerne les relevés effectués en milieu rural africain, il convient de noter que l'équivalence métrique des étalons traditionnels usuels (mesures de quantités ou de poids) peut être très variable suivant les lieux et les moments de l'année.

Ainsi, la calebasse en usage dans telle zone d'enquête se révèle-
ra avoir une contenance totalement différente de celle en usage
dans telle autre. L'étalonnage ici peut être envisagé de façon
relativement simple sur la base d'une répartition géographique.
Plus subtiles, et généralement moins bien connues, sont les
variations pouvant intervenir suivant les époques dans la conte-
nance, ou plus précisément dans le remplissage, d'unités de
mesure locales demeurées les mêmes.

Nous avons ainsi pu quantifier, par ailleurs, des évolutions très marquées, dans le temps, de l'équivalence en unités du système métrique (kilogrammes, litres) d'unités de mesure locales inchangées (boîtes, calebasses etc...). Ces évolutions procèdent directement de stratégies des opérateurs qui les induisent à diminuer les quantités unitaires (taux de remplissage) lorsque les quantités globales disponibles diminuent, et donc que la demande se fait plus pressante face à une offre de plus en plus limitée, poussant les prix vers le haut. Dans le cas particulier des céréales, ce biais sera encore accru par l'évolution de la densité du grain, et donc de son poids rapporté à son volume, au fur et à mesure de son séchage.

La résultante en sera, si toutes les précautions n'ont pas été prises, une tendance à l'écrasement des évolutions réelles, les prix élevés, transcrits en kilogrammes ou en litres, apparaissant moins hauts qu'ils ne le furent réellement et, à l'inverse, les prix les plus bas étant affectés d'une erreur à la hausse.

C'est pourquoi, nous considérons comme absolument impératif que soient adoptées toutes les précautions méthodologiques aptes à permettre une limitation maximale de ces approximations.

Ainsi, en ce qui concerne cette variable prix :

Pour des raisons pratiques, les relevés seront effectués sur la base du recours aux unités de mesure locales (UML), régulièrement

étalonnées.

Autant dans l'optique de l'élaboration de prix moyens significatifs que dans le but de fournir des séries susceptibles d'alimenter éventuellement des analyses fines, les relevés seront effectués sur la base de la différenciation entre prix du matin et prix du soir.

La différenciation entre prix vendeurs et prix acheteurs, différenciation pouvant être affinée par une distinction secondaire entre vendeurs/producteurs et vendeurs/revendeurs, acheteurs/consommateurs et acheteurs/revendeurs etc... ne sera pas retenue ici pour des raisons de limitations dans les moyens matériels et humains disponibles et d'une vraisemblable impossibilité de procéder à l'analyse ultérieure des résultats qui pourrait justifier le coût de la démarche.

Dans ces conditions, ne seront relevés que les prix acheteurs. En effet, seuls ces prix acheteurs représentent les niveaux réels de transactions effectives, niveaux dont il convient de préciser qu'ils peuvent s'écartier nettement des prix souhaités de transaction annoncés par les vendeurs (des écarts de 50% ont ainsi pu être relevés, pour certains jours, dans le cadre de l'étude sur les filières de commercialisation des produits vivriers que nous menons au Togo).

D'autre part, nous rappelerons pour mémoire que les prix déclarés par les vendeurs seront souvent entachés d'erreurs en raison des stratégies particulières de réponse de ces opérateurs. Ceci est particulièrement vrai dans le cas qui nous occupe ici où ce seront les agents de l'OFNACER qui seront principalement chargés de ces relevés en alternance avec ceux de la DEP. Il serait peu réaliste, dans ces conditions, d'espérer obtenir des réponses non biaisées de la part des vendeurs présents sur le marché.

1.2.2. Les autres variables

- Etalonnage des unités de mesure locales (UML)

La première des autres variables à relever sera directement liée aux relevés de prix et concernera l'étalement permanent des unités de mesure locales. Par étalement permanent, nous entendons ici une répétition de ces mesures à différentes périodes de l'année afin, d'une part d'en suivre l'évolution dans un but analytique, d'autre part de fournir une base solide à la transcription en unités du système métrique des relevés de prix effectués en mesures locales.

En termes structurels, et non plus conjoncturels, les types d'unités de mesure utilisés dans les différentes zones et par les différents opérateurs sont d'ailleurs, en eux mêmes, tout à fait significatifs des pratiques locales en matière de commercialisation.

- Volumes unitaires des transactions

En termes d'analyse économique, les interprétations de la dynamique du marché seront tout à fait différentes suivant que le prix relevé aura été établi à la suite d'un faible nombre d'échanges de très grosse importance unitaire ou d'un grand nombre de transactions de très faible valeur. Il sera aussi important de connaître le poids des différents intervenants sur le marché, tant acheteurs que vendeurs, en termes de quantités échangées par individu... Ceci est particulièrement vrai pour des marchés sensibles tels que le sont les marchés ruraux de produits céréaliers que le projet se propose, entre autres, de suivre ici.

L'information complète sera donc fournie par deux types de relevés complémentaires portant, d'une part sur les volumes globaux manipulés par les différents acteurs, d'autre part sur le volume unitaire des transactions effectuées.

L'information sur les acheteurs sera collectée en même temps que seront effectués les relevés de prix.

L'information sur les vendeurs fera l'objet de relevés spécifiques permettant en même temps la collecte des informations ressortissant au point suivant : "typologie des vendeurs".

- Typologie des vendeurs

Cette dénomination doit être prise ici dans une acceptation limitée. En effet, plus que d'une véritable typologie, il s'agira simplement d'une esquisse dans laquelle nous nous limiterons à saisir les différentes combinaisons de produits proposés par les vendeurs.

Dans une optique plus analytique, il aurait bien évidemment été souhaitable d'aller plus loin dans cette approche. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà précisé en ce qui concernait les types d'informations retenus pour les relevés de prix, les contraintes objectives de l'enquête nous conduisent à limiter étroitement nos ambitions.

Afin de minimiser les risques de dérapage, la partie des relevés portant sur la typologie des vendeurs sera proposée sous la forme d'un module indépendant qui pourra dès lors faire l'objet de différents choix en ce qui concerne les modalités de passage : passage synchronisé avec les relevés acheteurs, passage séparé (jour ou enquêteur différent) ou bien aucun passage du tout dans le cas où les contraintes s'avèreraient trop fortes. D'autre part, certains types de marchés (petits marchés ruraux par exemple) ne nécessiteront pas une telle approche, les opérateurs y effectuant des transactions appartenant à une seule catégorie (producteurs/vendeurs).

Bien évidemment, le synchronisme entre les deux types de relevés serait beaucoup plus riche au niveau des possibilités d'analyse. On tentera donc de le réaliser chaque fois que cela sera possible.

1.3. LES QUESTIONNAIRES

1.3.1. Les questionnaires prix acheteurs (questionnaires M1 et M2)

Dans la mesure où les services concernés sont déjà, ou seront bientôt, équipés de micro-ordinateurs, il faut prévoir dès à présent un dépouillement informatisé des données récoltées. Le type des informations recueillies se prête d'ailleurs parfaitement à cette forme de traitement.

Ceci implique que soit prévue dès le départ une présentation des questionnaires adaptée à une saisie directe et facile. Ce dernier point ne peut être précisément évalué que par rapport au logiciel qui sera utilisé pour le traitement et donc par rapport à la structure exacte que revêtiront les fichiers de la base de données. Face à ces préoccupations de simplification de la saisie, la solution la plus efficace serait que les questionnaires utilisés sur le terrain soient la copie exacte, sortie sur imprimante, du masque de saisie des données qui apparaîtra à l'écran. Cette opération ne peut être envisagée qu'en disposant du matériel et du logiciel utilisé. Ceci n'ayant pas été le cas dans le cadre de cette mission, nous nous bornerons à proposer un schéma de questionnaire qui pourra être utilisé dès à présent, en attendant que sa forme soit éventuellement modifiée pour s'adapter parfaitement au type de logiciel ou de programme retenu pour le traitement. Nous venons d'énoncer ici la recherche d'un optimum au niveau de la simplification de la saisie, ce qui n'empêchera pas, de toutes façons, cette saisie de pouvoir se faire à partir des questionnaires que nous proposons et ce, quel que soit le type de fichier utilisé. Simplement, le passage de l'un à l'autre (du questionnaire au fichier) serait nettement facilité, et minimiserait les risques d'erreurs, par l'élaboration d'un masque de saisie semblable en tous points aux questionnaires de terrain (1).

(1). Lors d'une mission ultérieure, il me fut donné d'élaborer, à partir du progiciel Dbase III, le programme de saisie, de traitement et d'édition de l'information. Ce programme est basé sur un système de menus imbriqués, clairement rédigés et comportant toutes les indications nécessaires à l'utilisateur, même non averti. Afin de limiter au maximum les risques d'erreur, il comporte des modules automatiques de codification, de vérification et de calcul.

Ce programme ne figure pas dans le présent document.

Deux options sont possibles en ce qui concerne les modalités concrètes des relevés à effectuer dans le cadre de ces questionnaires. Chacune d'entre elles aura des résultats différents en ce qui concerne la minimisation de l'erreur finale de l'information, erreur finale résultant de la combinaison entre erreur de mesure et erreur d'échantillonnage (nous supposons nulle la troisième composante de l'erreur finale, à savoir l'erreur de visée. En d'autres termes, nous supposons les variables choisies cohérentes avec la problématique posée).

La première consiste à effectuer des pesées directes de tous les achats effectués. Dans ce cas, l'erreur de mesure sera égale à zéro. Par contre, cette méthode contraignante sur le plan matériel et en ce qui concerne la disponibilité en temps des enquêteurs, ne permettra d'effectuer qu'un nombre réduit de relevés. Dès lors, l'erreur d'échantillonnage pourra se révéler très importante. Ceci sera particulièrement vrai dans le cas de mesures effectuées sur un grand marché si, ce qui n'est pas dénué de fondements, l'on suppose que la diversité des prix réellement pratiqués est d'autant plus forte que le marché est important. Nous nous plaçons évidemment ici dans le cas de figure qui sera celui de notre étude, où un seul enquêteur sera disponible par marché. Dans le cas où les moyens seraient peu limités et les enquêteurs disponibles en nombre voulu, le problème de l'optimisation se poserait en d'autres termes. Nous pouvons cependant avancer que ce cas est rare. Nous sommes dès lors conduits à envisager une seconde option qui, au prix d'une certaine augmentation de l'erreur de mesure, permet de réduire très significativement l'erreur d'échantillonnage et donc l'erreur finale résultant de la combinaison des deux premières.

Cette seconde option consiste à ne pas pratiquer de mesures directes des quantités échangées, mais à utiliser des évaluations faites en unités de mesure locales (UML). Ces unités de mesure seront, suivant les cas, des calebasses, des tînes, des assiettes etc... Dès lors, la méthode se bornera à procéder par interview en demandant le type, le prix et le nombre d'UML achetées. Pour plus de précision, il serait souhaitable que ces UML soient identifiées en langage vernaculaire, beaucoup plus riche et précis. En effet, les dénominations vernaculaires diffèrent souvent les ustensiles de tailles différentes relevant, en français, d'une même appellation. La méthode verra sa précision varier suivant que les mesures utilisées seront des ustensiles manufacturés (assiettes, bols en métal, boîtes de conserve), des produits végétaux (calebasses) ou des productions artisanales (vanneries). Nous verrons que, par chance, l'utilisation de ces différents types de mesures manifeste une certaine corrélation avec la taille des marchés (les mesures manufacturées, et donc normalisées et relativement précises, se trouvent généralement sur les marchés importants, les mesures les plus imprécises, calebasses et vanneries, apparaissant sur les marchés villageois de moindre importance).

Dans cette option, et notre dernière remarque prend ici toute sa signification, il deviendra possible, sur les marchés les plus fréquentés, d'augmenter notablement la taille de nos échantillons en ne pratiquant plus que des mesures indirectes sur la base du comptage d'unités de mesure locales (UML) régulièrement étalonées (questionnaire M3). Par contre, sur les petits marchés ruraux, aux unités de mesure erratiques, nous serons conduits à des pesées directes, aisées à réaliser en raison de la petite taille des échantillons nécessaires (souvent d'ailleurs un échantillonnage ne sera pas réalisable car, étant donné le faible nombre d'acheteurs, des mesures exhaustives devront être effectuées).

De ces quelques considérations, il résulte que nous utiliserons les deux méthodes en fonction des types de marchés étudiés :

- Sur les marchés les plus importants :

Afin de ne pas complexifier encore plus une tâche déjà ardue, les mesures de poids ou de volumes seront basées sur les simples déclarations des acheteurs en termes d'unités de mesure locales. Ce système permet une utilisation optimale de l'agent enquêteur en ne le faisant pas s'enliser dans des tâches répétitives, fastidieuses et délicates, de mesures permanentes avec balance. En effet, l'option "pesées systématiques", pour une légère amélioration de la qualité de la mesure, comporterait des effets négatifs beaucoup plus importants que les avantages fournis :

- . Impossibilité, que nous avons déjà signalée, de s'en tenir avec un seul enquêteur aux tailles d'échantillon minimum nécessaires en raison de l'importante surcharge de travail consituée par des mesures permanentes.
- . Nécessité pour chaque enquêteur de disposer en permanence d'un matériel de mesure personnel (coût pour le projet) et de le transporter pour chaque enquête.
- . Caractère délicat et fastidieux de telles mesures répétitives dont on peut, avec une quasi certitude, déduire qu'elles seront très rapidement menées sur des bases biaisées et normatives, l'enquêteur se bornant à demander le nombre d'unités de mesure locales achetées et leur affectant d'autorité une valeur moyenne.

C'est pourquoi, nous adopterons dans ce cas la méthode proposée ici, consistant à différencier relevés d'unités de mesure locales et étalonnage de ces mêmes unités par le biais de deux modalités d'approche (et donc de deux questionnaires) distinctes et indépendantes.

Les relevés auprès des acheteurs seront effectués à partir du questionnaire M1, reproduit en annexe, dont l'utilisation sera la suivante :

La colonne 1 porte mention du numéro de l'acheteur. Ce numéro est donné par ordre chronologique d'enquête (le premier enquêté portant le numéro 1, le second le numéro 2 etc...).

La colonne 2 mentionne si l'acheteur a été enquêté le matin ou le soir. Elle sera remplie par les codes M pour matin et S pour soir. Ces codes, comme d'ailleurs tous les autres, seront saisis tels quels sur l'ordinateur. Compte tenu du déroulement particulier des marchés ruraux, les appellations matin et soir devront être précisées. On pourra admettre, en règle générale, que les relevés du matin seront ceux effectués avant 12h00, les relevés du soir étant postérieurs à 14h00. Dans l'optique d'une bonne représentativité de cette différenciation matin/soir, aucun relevé ne devrait être effectué entre 12h00 et 14h00. Nous parlons ici au conditionnel et en termes relativement généraux car, suivant les cas, des modalités particulières d'adaptation devront être adoptées.

La colonne 3 précise le type du produit, sous la forme de codes à deux lettres. Par exemple, MA pour le maïs, SO pour le sorgho etc...

La colonne 4 précise le type d'unité de mesure (UML) utilisé (bol, calebasse etc...). Cette mention sera portée sous forme d'un code de deux lettres représentant l'abrévégé du type d'UML. Par exemple, PB pour petit bol, GB pour grand bol etc... Si cela s'avère nécessaire pour augmenter la précision, ainsi que nous le préconisons plus haut, ces types pourront être codés sur la base des appellations en termes vernaculaires.

La colonne 5 mentionnera le prix payé en francs CFA pour chaque unité de mesure.

La colonne 6 précisera le nombre d'unités de mesure achetées.

- Sur les petits marchés ruraux

Pour les raisons précédemment énoncées, des pesées directes seront effectuées. A partir d'informations connues (recueillies par exemple auprès des agents de l'OFNACER), seront déterminés les marchés sur lesquels il sera nécessaire de pratiquer ces mesures directes.

Le questionnaire utilisé (M2) sera directement calqué sur le questionnaire précédent (M1) simplement complété par une colonne supplémentaire comportant les pesées directes (colonne 7). Nous utiliserons cette présentation de façon à pouvoir tester par la suite l'hypothèse formulée au départ, suivant laquelle ces unités

de mesure seraient très peu précises. S'il s'avérait après analyse, chiffres en main, que cette variabilité était limitée, on passerait, sur les marchés concernés, à une approche du premier type (questionnaire M1).

Dans l'optique d'un traitement informatique, ces deux questionnaires (M1 et M2) ne comportent que des champs de saisie et aucun champ de calcul. Ces derniers seront inclus dans le seul fichier informatique où ils feront l'objet de traitements automatiques.

Bien évidemment, d'autres options alternatives de présentation auraient pu être envisagées telles que, par exemple, l'affectation de fiches spécifiques à chacun des produits rencontrés. Ce choix aurait multiplié, certainement inutilement, le nombre de questionnaires, et donc les manipulations et les couts.

Dans les instructions données aux enquêteurs concernant le passage de ces questionnaires, on insistera sur le fait que les relevés devront porter sur TOUTES LES TYPES DE CEREALES présents sur le marché pour le jour de l'enquête.

1.3.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (M3).

Afin d'alléger les modalités de passage sur le terrain du questionnaire prix acheteurs (M1), tous les relevés le concernant seront effectués par interview à partir des unités utilisées localement. Dès lors, il conviendra de procéder à des étalonnages réguliers de ces unités de mesure locales afin qu'elles puissent être converties sans problèmes en unités du système métrique. C'est ici l'objet du présent questionnaire.

Ce questionnaire M3 est reproduit en annexe.

Compte tenu du nombre de relevés et de l'utilisation qui sera faite par la suite des résultats, chaque questionnaire sera affecté à un produit particulier. Chacun des petits tableaux (indiqués A, B, C, D, E dans notre exemple) se rapporte à une unité de mesure particulière. Le nombre de colonnes de chaque petit tableau (7 dans notre exemple) indique le nombre de pesées que chaque enquêteur devra effectuer pour chaque type d'unité de mesure locale utilisé pour le produit concerné. Il aura donc à charge de remplir la totalité des cases de tout tableau ouvert (soit chaque fois que sera identifié un type particulier d'UML). En fonction des besoins, ou à la lumière de l'expérience, le nombre de tableaux et de colonnes pourra être modifié.

Dans une première étape, la variabilité de l'équivalence en unités du système métrique des unités de mesure locales d'un même type étant inconnue, on pratiquera un nombre suffisant de relevés pour permettre une bonne précision de la moyenne obtenue. Compte tenu des moyens qui seront disponibles et des nécessités définies

en matière de précision des mesures, on pourra éventuellement envisager des séries de relevés suffisamment importantes pour permettre des calculs statistiques de représentativité, ceci permettant par la suite la détermination précise des tailles des échantillons, pour un intervalle de confiance donné.

Le passage de ces questionnaires nécessitera la mise à la disposition de l'enquêteur d'un instrument de mesure (balance, peson etc...) dont il serait souhaitable que la portée soit suffisamment importante (plus de 10 kgs) et la précision suffisamment fine (100 grs minimum). La meilleure solution serait la fourniture de deux pesons (légèreté et facilité d'emploi) de portées et précisions complémentaires. Par exemple, un peson de 5 kgs avec une précision de 50 grs au minimum, et un peson de 20 kgs. Dans la pratique, les choix seront directement conditionnés par les caractéristiques techniques spécifiques aux matériels disponibles localement.

1.3.3. Le questionnaire vendeurs (M4).

Ce questionnaire, destiné à permettre l'établissement de typologies de vendeurs, est reproduit en annexe.

La colonne 1 comporte le numéro du vendeur, attribué chronologiquement comme pour le questionnaire M1.

Dans la colonne 2 seront portés tous les produits proposés à la vente par le vendeur concerné, et non pas les seules céréales. Ceci a pour but de fournir une idée précise de l'éventail de produits entrant, en complémentarité ou en concurrence, dans les activités commerciales de l'agent.

Dans la colonne 3 seront spécifiés les types d'UML utilisés pour le produit considéré.

Dans la colonne 4 seront rapportées (en UML) les quantités du produit considéré proposées à la vente.

Dans la colonne 5 sera spécifié, toujours par produit, le type d'agent ayant effectué l'opération. Nous entendons ici que seront différencier trois catégories :

- . Celle du revendeur ayant effectué, sur ses fonds propres, des achats en un autre lieu pour en effectuer la revente sur le marché étudié,
- . Celle du commissionnaire, agent commercial d'un grossiste, ne possédant pas en propre les produits proposés,
- . Enfin celle du producteur/vendeur, premier intervenant de la chaîne commerciale.

Ces trois catégories seront respectivement codées dans le questionnaire par "R" pour les revendeurs, "C" pour les commissionnaires et "P" pour les producteurs/vendeurs.

Dans la colonne 6 seront spécifiés les lieux d'obtention des produits : lieu d'achat pour les revendeurs, lieu de prise en charge pour les simples intermédiaires, lieu de production pour les producteurs/vendeurs.

Il aurait pu être intéressant, dans ce questionnaire, de prévoir une colonne de questions portant sur les prix demandés par les vendeurs. Cette démarche aurait permis, par la comparaison avec les résultats obtenus auprès des acheteurs, une évaluation du biais qui aurait été introduit si, ainsi qu'il est généralement pratiqué, les relevés avaient été limités aux seuls vendeurs. En raison de la personnalité particulière des enquêteurs utilisés (agents de l'OFNACER), il nous a semblé préférable de ne pas retenir cette option. En effet, des relevés sur une variable aussi "sensible", en induisant des réactions de méfiance chez les enquêtés, risqueraient de compromettre, par contrecoup, la fiabilité des relevés portant sur les autres indicateurs. Ceci est particulièrement vrai au Burkina où le secteur commercial fait actuellement (1986) l'objet de la mise en place d'une réglementation visant à le normaliser. Des tentatives menées précédemment par l'OFNACER ont d'ailleurs clairement montré le danger, un rejet total des enquêteurs par les vendeurs apparaissant dès lors que la question des prix était abordée.

1.4. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

1.4.1. Les questionnaires prix acheteurs (M1 ou M2)

- Les modalités de passage

Ce questionnaire sera rempli par interview auprès des acheteurs venant d'effectuer une ou plusieurs transactions.

Compte tenu de la problématique des études proposées ici et de la nécessité de ne pas alourdir la collecte, ne seront relevées que les informations se rapportant à des échanges de céréales.

Pour ce faire, l'enquêteur se placera au lieu d'entrée / sortie le plus important du marché et enquêtera systématiquement auprès de tous les acheteurs quittant le marché. Les renseignements concernant tous les types de céréales achetés par un même individu seront relevés. Comme nous l'avons déjà précisé, cette méthode permettra, sans surcoût, des traitements complémentaires portant sur l'éventail des produits céréaliers achetés par un même opérateur.

Dans un premier temps, les acheteurs seront enquêtés au fur et à mesure de leur passage, sans que soient pris en compte les types de céréales achetés. Au bout d'un certain temps cependant, compte tenu de l'impératif que nous avons souligné, et qui nous conduit à effectuer des relevés sur la totalité des types de céréales échangés, l'enquêteur sera amené à faire des choix de façon à ce qu'un nombre minimum de relevés soient effectués pour chacune de ces céréales. En première approximation, nous pouvons fixer un nombre de 5 relevés environ par demi-journée (matin et soir) et par produit.

Cette méthode présente l'avantage de fournir des informations sur le niveau des prix et des quantités échangées lors de TRANSACTIONS REELLES et non pas, comme c'est généralement le cas lors de relevés de mercuriales effectués auprès des seuls vendeurs, sur les PRIX DE TRANSACTION SOUHAITES.

On aura noté qu'un léger biais pourrait être introduit par le fait de ne se placer qu'à une seule entrée/sortie du marché et non pas à plusieurs, comme il serait souhaitable. Un seul enquêteur étant disponible par lieu d'enquête, nous serons contraints de nous limiter à ce mode d'organisation. En tout état de cause, si un biais réel existe, il ne devrait être que limité, sous réserve qu'une stratégie particulière de l'enquêteur ne vienne pas l'accroître.

- La périodicité des passages

Sur un plan général, par rapport à la problématique qui nous occupe et au désir de disposer d'un véritable système intégré, il apparaît nécessaire que ces relevés ne soient pas trop espacés dans le temps. Afin de permettre une bonne analyse des situations rapidement évolutives (induites par l'occurrence d'événements majeurs tels qu'achats de l'OFNACER, récolte par les producteurs etc...), un cycle de suivi inférieur ou égal à 15 jours nous semble nécessaire. La durée exacte de ce cycle sera précisément déterminée par la périodicité des marchés étudiés.

Au Burkina, pour les marchés non hebdomadaires, cette périodicité varie de 1 à 6 jours. En ce qui concerne les marchés journaliers, une journée particulière de la semaine revêt généralement un aspect plus important que les autres. Cette caractéristique peut, sans abus, nous conduire à les assimiler, au niveau de la détermination de la périodicité des passages, à des marchés hebdomadiers, et donc d'alléger le dispositif. Ces marchés journaliers sont généralement des marchés urbains, autour desquels ne sera pas menée l'enquête sur les producteurs (opération 3). Cela élimine l'importance du choix de la périodicité du suivi par rapport à la synchronisation nécessaire avec l'enquête producteurs.

Dans ces conditions, nous retiendrons deux groupes à rythme de passage différencié :

. Les marchés journaliers et ceux se tenant tous les trois jours :

Pour les marchés journaliers, un passage chaque semaine, le jour du rassemblement le plus important.

Pour les marchés se tenant tous les 3 jours, un passage tous les deux marchés.

. Les marchés se tenant tous les 5 ou 6 jours et les marchés hebdomadaires :

Pour les marchés se tenant tous les 5 ou 6 jours, un passage tous les deux marchés.

Pour les marchés hebdomadaires, un passage toutes les deux semaines.

Ce rythme différencié de passage est justifié par le fait que la périodicité de la tenue des marchés peut être considérée comme un indicateur sûr de leur importance, tant quantitative (volume des transactions) que qualitative (influence sur la formation des prix, intervention de certains opérateurs particuliers, disposition de l'information la plus récente sur les tendances etc...). De ce fait, on peut supposer que l'information y sera meilleure que sur les autres lieux d'échanges et donc que les éventuelles tensions ou évolutions y apparaîtront antérieurement aux autres marchés. Dans ces conditions, l'étude de la dynamique de la transmission des effets et des informations entre marchés nous conduit à adopter ce rythme de passage différencié.

Par exemple, il sera utile de pouvoir tester comment, et dans quelle mesure, les prix se déterminent sur ces marchés de première grandeur, et se transmettent ensuite sur les marchés de moindre importance. Pour ce faire, compte tenu de la densité des échanges sur ces marchés importants, nous sommes logiquement conduits à y densifier aussi la répartition des relevés dans le temps.

Enfin, on notera que les deux rythmes différents adoptés se recoupent.

Cette typologie des marchés, afférente à la périodicité des passages, est indépendante de la typologie d'analyse, et donc des choix d'échantillonnage, que nous aborderons dans la section suivante.

1.4.2. Le questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (M3)

- Les modalités de passage

Elles seront extrêmement simples. Pour chacun des produits considérés, et chaque type d'unité, l'enquêteur devra effectuer le nombre de mesures correspondant au nombre de cases portées sur le questionnaire. Dans le cas particulier où, sur de petits marchés par exemple, l'enquêteur ne pourrait trouver suffisamment d'unités à mesurer, il se limiterait évidemment à un relevé exhaustif.

Ces mesures devront être effectuées auprès des vendeurs, ce qui risque bien évidemment d'introduire un biais pour les mêmes raisons que celles que nous avons précédemment énoncées en ce qui concernait les relevés de prix. Cependant, il s'agit là d'une mesure objective (pesée), et l'on peut supposer que, si stratégies il y a de la part des vendeurs, elles seront moins tranchées en ce qui concerne le remplissage des unités de mesure qu'en ce qui concerne les déclarations sur les prix. Aucune autre alternative ne peut être envisagée de toutes façons.

Les vendeurs seront choisis de manière aléatoire. Cet échantillonnage sera établi d'une manière très simple. Par exemple, tirage d'un nombre au hasard (1 à 10) qui représentera le nombre de pas que devra effectuer l'enquêteur dans une certaine direction (suivant les allées du marché) avant de stopper et d'interroger alors le vendeur le plus proche. Les mesures porteront sur la totalité des produits concernés détenus par le vendeur et tous les types d'unités de mesure. Cette opération sera répétée autant de fois que nécessaire afin que soient remplis tous les questionnaires. Le choix des directions à suivre (allées) devra permettre un bon quadrillage du marché, sans que soient privilégiées certaines zones particulières.

- La périodicité des passages

Dans un premier temps, cette périodicité pourra être mensuelle pour tous les marchés considérés. Après examen des premières séries, ce rythme sera adapté en fonction des variations (ou de l'absence de variations) relevées. Si nécessaire, cette périodicité pourra ne pas être linéaire tout au long de l'année mais modulée suivant les périodes (relevés plus nombreux au moment des récoltes par exemple, période à laquelle l'équivalent poids des UML est le plus susceptible de varier avec l'arrivée en grandes quantités de grains frais).

Ces relevés seront effectués en dehors de jours de passage du questionnaire prix acheteurs (M1).

1.4.3. Le questionnaire vendeurs (M4)

- Les modalités de passage

Ce questionnaire sera passé auprès des vendeurs sans qu'il soit nécessaire de se préoccuper de la différenciation matin/soir. Chaque vendeur sera enquêté sur la totalité des produits qu'il propose.

Suivant que ce questionnaire sera passé en même temps que le questionnaire prix acheteurs ou non, la taille de l'échantillon à suivre sera différente. Dans tous les cas, cette taille devra être déterminée en fonction des caractéristiques particulières de diversité des marchés étudiés. Elle sera aussi directement fonction, ainsi que le mode de tirage, du traitement que l'on désire effectuer de l'information récoltée.

Par exemple, si l'on souhaite uniquement connaître les différents types de vendeurs présents et, pour chacun de ces types, avoir une information qualitative, on pourra confier à l'enquêteur la tâche d'établir dans un premier temps le relevé de ces divers types puis, dans un second, celle de mener un certain nombre d'interviews, nombre qui ne devra pas nécessairement être très important.

Par contre, si l'on désire chiffrer la répartition relative des différents types de vendeurs présents sur le marché ainsi que les éventails de produits vendus, un tirage aléatoire s'impose, ainsi qu'un échantillonnage plus conséquent (on se souviendra que la taille exacte de cet échantillon devra être évaluée en fonction de la variabilité de la variable étudiée, et non de son effectif total).

Dans ces différentes modalités de choix ou de tirage aléatoire, une autre variable influe qui est celle de la spécialisation par lieux du marché (coin des grossistes, coin des détaillants etc...). Ici encore, seule une approche fine sur le terrain pourrait permettre de dégager des instructions précises sur les démarches à adopter dans les différents cas.

Cependant, afin de limiter les errements souvent liés à des propositions demeurées trop ouvertes, nous préconiserons ici un mode de tirage aléatoire des vendeurs à enquêter, identique à celui utilisé pour le passage du questionnaire d'étalonnage des unités de mesure locales (M3).

Dans le cas où ce questionnaire serait passé de façon indépendante, on pourra fixer le nombre total de relevés à une vingtaine

environ (chiffre à moduler en fonction de la taille et de la diversité des marchés à étudier).

Dans le cas où ce questionnaire serait passé concurremment avec le questionnaire prix acheteurs, il ne nous semble pas possible de fixer, à priori, le nombre de relevés minimum à effectuer. Ce nombre devra vraisemblablement être établi directement en fonction de la charge de travail et de la disponibilité de l'enquêteur.

- La périodicité des passages

Afin de permettre au mieux la combinaison des données, il sera souhaitable que la périodicité retenue pour les passages soit la même que celle adoptée pour les questionnaires prix acheteurs. Si un passage simultané est retenu pour les deux séries de questionnaires, la programmation ne posera pas de difficultés.

Dans le cas inverse, le passage du questionnaire M4 devra s'intercaler entre ceux du questionnaire M1 ou M2.

Un problème spécifique sera posé dans le cas des marchés journaliers pour lesquels nous avons précisé qu'un jour de la semaine revêtait généralement une importance particulière, et qu'il se fait donc souhaitable que les relevés concernant les prix acheteurs fussent effectués ce jour là. Si l'on considère que des opérateurs particuliers peuvent se manifester précisément ce jour là, il devrait en être de même en ce qui concerne le passage du questionnaire vendeurs. Cela ne pourra se concrétiser que dans le cas où un second enquêteur sera disponible simultanément au premier. En cas d'impossibilité, ces relevés devront être effectués un autre jour.

1.5. LA TYPOLOGIE DES MARCHES ET LE CHOIX DES LIEUX D'ENQUETE

Deux niveaux doivent être pris en compte dans le choix des marchés à enquêter :

- La zonification du pays en régions excédentaires ou déficitaires du point de vue de la production céréalière,
- La typologie des marchés,

1.5.1. La zonification du pays en zones excédentaires ou déficitaires

Cette zonification sera effectuée sur le modèle des cartes établies en annexe du document EGG-MARTINET "Approche macro-économique ...". Il s'agit là de l'opération 2 dont nous avons précisé qu'elle devrait être prise en charge par la DEP et l'OFNACER.

L'impact de cette zonification sur le choix des lieux à enquêter (catégorie d'échantillonnage) n'influera en fait que de façon marginale en raison de la bonne couverture que nous devrions avoir sur l'ensemble du pays. De ce fait, tous les types de zones devraient être représentés sur la seule base d'un choix effectué à partir de la typologie des marchés définie dans la sous-section suivante. Cependant, les cas particuliers de certaines provinces excédentaires situées dans de larges zones déficitaires devront être pris en considération (cf. carte des déficits/excédents par province reproduite en annexe du document "Approche macro-économique..."). Il conviendra alors que des marchés soient suivis au sein de ces provinces, marchés qui n'auraient peut-être pas été pris en considération au premier niveau du choix (à partir de la seule typologie des marchés).

Par contre, cette zonification nous apparaît particulièrement pertinente comme catégorie de traitement et d'analyse. Les comportements des prix, absolus et relatifs, les typologies de vendeurs etc... pourront ainsi être analysés directement en référence à cette zonification.

1.5.2. La typologie des marchés

C'est à partir de cette typologie que sera effectué, dans un premier temps, le choix des villages à suivre. Ce choix sera modulé, si nécessaire, en fonction des informations obtenues au niveau de la zonification en provinces excédentaires ou déficitaires, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment.

Cette typologie peut être envisagée à partir de différentes nomenclatures.

On propose souvent une différenciation établie sur une base fonctionnelle (marchés de consommation, marchés de regroupement etc...). Une telle typologie présente l'inconvénient de multiplier très rapidement les catégories intermédiaires dans la mesure où, souvent, ces fonctions se trouvent réunies en un même marché. D'autre part, elle n'est pas directement opératoire dans le cadre de la problématique fixée ici.

Une autre approche est représentée par la typologie reproduite dans le document "Approche macro-économique...", typologie directement tirée des travaux menés par le CRED au Burkina. Par rapport à notre problématique, celle-ci nous apparaît bien plus pertinente. A l'analyse, elle s'avère cependant confuse sur certains points et peu opérationnelle. Elle amalgame par exemple dans une même catégorie les marchés relevant de centres de consommation urbains et les marchés de transit ("Principaux centres de consommation urbains et points de transit"). Or, ces marchés apparaissent totalement dissemblables de tous les points de vue (fonction, comportement des variables, types de transactions etc...) et souvent situés en des lieux différents (les principaux points de transit ne se trouvent pas dans les centres urbains les plus importants). Il sera donc abusif de les considérer comme ressortissant à une même catégorie. D'autre part, certains types semblables apparaissent différenciés sans justification précise.

Sur la base de ces constations, nous proposerons donc la typologie suivante :

- Les marchés urbains des villes principales
 - Les marchés urbains des villes secondaires
 - Les marchés ruraux des zones de production
 - Les marchés ruraux frontaliers
 - Les marchés internationaux et les centres de transit
- Les marchés urbains des villes principales :

En ce qui concerne les marchés de détail, il s'agit là de marchés de fin de filière devant faire face à une forte pression de la demande. Les producteurs n'interviennent pratiquement pas au niveau des vendeurs et les acheteurs seront principalement des consommateurs.

Ces villes étant approvisionnées à la fois par des flux endogènes au pays (en provenance des régions de production excédentaires) et des flux exogènes (importations, aide alimentaire), la détermination des prix y prendra une forme particulière.

La comparaison chronologique des courbes des prix établies en ces lieux et sur les autres marchés en fonction de l'occurrence de certains événements majeurs (récolte sur les lieux de production, arrivée de l'aide alimentaire) permettra d'éclairer certaines hypothèses concernant la dynamique de la détermination du niveau des prix et de sa transmission.

- Les marchés urbains des villes secondaires :

Il s'agit là d'une catégorie proche de la première, cependant :

Ces villes secondaires sont généralement situées plus près des zones de production et moins gourmandes en approvisionnements, ce qui les rendra plus directement dépendantes des flux endogènes. Le plus souvent, elles ne pourront cependant pas être entièrement approvisionnées par leur région propre et, ici encore, le marché se déterminera en fonction de la concurrence (ou complémentarité) existante entre flux endogènes et flux exogènes.

- Les marchés ruraux des zones de production :

Suivant les zones, ces marchés seront ou non directement approvisionnés par les aires de production environnantes. Une analyse comparative avec les séries relevées sur les autres types de marchés devrait permettre de préciser, en l'absence de flux réels de produits (absence d'importations sur place de produits provenant de flux exogènes), l'importance de la transmission de l'information dans la détermination des prix (les prix sur ces marchés sont ils déterminés, en partie ou en totalité, par les agents opérant concurremment sur différents types de marchés).

- Les marchés ruraux frontaliers :

Il s'agit là de marchés ruraux situés en zone frontalière mais à l'écart des grands axes routiers. Il s'agit donc d'une catégorie tout à fait différente de celle des "marchés internationaux et centres de transit". Ces marchés ont un comportement particulier en ce sens que les prix y sont souvent établis en fonction des déterminants économiques (niveau de production, taux de change) prévalents de l'autre côté de la frontière. Dans de nombreux cas d'ailleurs, on notera que l'"économie" de ces marchés ou villages sera quasi exclusivement tournée vers cet "étranger" proche.

- Les marchés internationaux et les centres de transit :

Ce seront les lieux d'échange internationaux situés à l'intérieur du pays.

Sur ces marchés, en raison de leur importance déterminante, des enquêtes plus approfondies que celles programmées dans ce document devraient être envisagées. En effet, on y relèvera principalement d'importantes opérations d'échanges en gros. La méthodologie utilisée ici ne permet pas d'appréhender ces opérations dès lors qu'elles revêtent une trop grande importance (difficulté

d'identification des acheteurs).

Ces relevés complémentaires devraient être conduits dans le cadre des opérations 4 et 8.

1.6. LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

1.6.1. Les moyens humains

- Au niveau central

Ils seront fournis par le personnel d'encadrement de l'OFNACER et de la DEP. Dans le cadre du système global d'enquêtes proposé, ce personnel sera amené à collaborer avec l'INSD et les autres participants au projet.

- Au niveau local et régional

Ils proviendront principalement des structures de l'OFNACER, relayées par celles de la DEP. Une complémentarité dans le temps sera établie entre les deux institutions. Les relevés sur les marchés seront généralement effectués par les magasiniers ou aides-magasiniers de l'OFNACER. Ceux-ci étant très occupés au moment de la campagne de commercialisation, ils seront alors relayés par les agents de la DEP, dégagés à ce moment des opérations de suivi de la campagne de production agricole.

L'encadrement aux niveaux local et régional, sera utilisé pour la supervision des enquêtes et la transmission de l'information.

1.6.2. Les moyens matériels

- Au niveau central

Pour ce qui est du traitement de l'information, un micro-ordinateur IBM PC est d'ores et déjà disponible au niveau de l'OFNACER. Les premières propositions de traitement informatisé seront faites sur ce matériel (1).

(1). Comme nous l'avons signalé précédemment, l'élaboration des programmes de traitement informatisé fut effectuée lors d'une mission ultérieure.

Les produits consommables liés au fonctionnement de cette machine (disquettes, papier pour imprimante etc...), seront fournis par l'OFNACER.

- Au niveau du terrain

Seront utilisés les moyens dont disposent directement la DEP et l'OFNACER.

2. L'ETUDE DU COMPORTEMENT DES PRODUCTEURS
(Opération 3)

2.1. PROBLEMATIQUE ET METHODE

2.1.1. La problématique

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la problématique générale de la recherche de l'autosuffisance alimentaire, tant au niveau national qu'au niveau régional de l'ensemble des pays du Sahel. Dans cette optique, le comportement des producteurs en matière de détermination de leurs niveaux de production et, encore plus, en matière de mise sur le marché des productions vivrières revêt une importance déterminante. Il n'est pour s'en convaincre que de considérer l'éventail des thèses explicatives quant aux rationalités de ces comportements: réaction directe et positive aux niveaux de prix, calculs de rentabilité en fonction des coûts de production, commercialisation exclusive des seuls surplus etc...

S'agissant d'un domaine complexe et, il faut le reconnaître, difficile à appréhender, les études approfondies en sont rares. L'étude sur le comportement des producteurs réalisée dans le cadre du "Système d'Information sur le Marché des Céréales au Burkina Faso" vise à saisir tout d'abord la réalité des comportements en matière d'échanges céréaliers, leurs motivations et leurs rationalités ensuite.

Ayant pour objectif de fournir une information utilisable, cette étude s'inscrit dès le départ dans le cadre des hypothèses généralement formulées concernant les motivations du comportement des producteurs, et à les tester (réactions aux prix, commercialisation des seuls excédents, etc...). C'est par l'intégration dans le "Système d'Information sur le Marché des Céréales", que ce comportement économique des producteurs en matière de détermination des niveaux de production et de mise en marché des produits céréaliers peut être analysé.

L'aboutissement ultime de cette approche sera de fournir les informations adaptées permettant d'élaborer des politiques agricoles susceptibles d'augmenter ces productions et de les mobiliser par le biais de leur commercialisation.

Dans les conditions actuelles, cette étude revêt un caractère expérimental de test méthodologique. La démarche adoptée, améliorée à la suite des enseignements tirés de cette première expérience, pourrait par la suite être systématisée au niveau de plusieurs pays membres du CILSS.

Compte tenu de ces objectifs et des moyens affectés à cette enquête, il apparaît logique de limiter les investigations aux seules régions susceptibles de répondre au mieux à cette demande céréalière, à savoir les régions excédentaires. Ces régions seront choisies à partir des informations fournies dans le cadre de l'opération 2 du SIMAC : "cartographie des niveaux de production".

2.1.2. La méthode

- Le choix de la méthode

Face à cette problématique, a été retenue une méthode très stricte assise sur l'emboîtement de deux niveaux d'investigation:

- Un suivi précis du comportement économique des producteurs,
- Un module analytique des motivations de ce comportement intervenant lorsque ce suivi révélerait des faits économiques relationnés aux produits céréaliers (décisions d'achat ou de vente par exemple).

Lors du suivi, le comportement des producteurs en matière économique est noté de manière extrêmement précise, semaine après semaine, durant 12 mois consécutifs, soit un cycle agricole complet (d'une période de soudure à l'autre). Pour ce faire, sont systématiquement relevés, sur la base d'une nomenclature détaillée, tous les échanges effectués par l'exploitation. Lorsque des faits économiques se référant au comportement du producteur en matière d'intervention sur le marché des céréales (ventes, achats) se produisent, ils génèrent immédiatement des investigations complémentaires sur les motivations de ce comportement.

Ces investigations sur les motivations du comportement constaté sont menées par deux approches complémentaires:

- Une approche d'analyse factuelle
- Une approche par interview.

L'approche par analyse factuelle consiste à isoler et analyser les faits économiques, sociologiques ou autres qui auraient pu, objectivement, conduire le producteur à adopter le comportement économique relevé. Ces faits économiques sont recherchés à deux niveaux :

- A l'intérieur même du système productif du paysan (occurrence de la récolte, besoins monétaires pour un événement social etc...).

. A l'extérieur de ce système productif (mouvement des prix sur le marché le plus proche, campagne d'achat de l'office de commercialisation etc...).

Les informations sur les faits internes au système productif sont fournies par l'enquête elle-même. Les informations externes proviennent des autres études parallèlement menées dans le cadre du Système d'Information (en particulier l'opération 6 d'étude des marchés).

C'est dans ce but que sont conduites certaines investigations ne relevant pas, à priori, de la seule description du comportement des producteurs, mais qui prendront une importance tout à fait déterminante au moment de l'analyse des rationalités de ces comportements. Ce sera précisément le cas de la partie de l'étude visant à déterminer les équations de production, puis les fonctions de coût, et enfin les coûts de production des produits céréaliers (1). Cette approche s'inscrit en effet de manière tout à fait claire dans le débat actuel qui tente de faire la part du calcul économique classique (calculs de rentabilité) dans les prises de décisions des producteurs.

Enfin, une enquête par interview direct auprès du producteur permet de connaître les motivations avouées du comportement relevé, testant ainsi la validité des hypothèses formulées au niveau de l'analyse factuelle .

Il s'agit là d'une démarche d'enquête qui, différenciant strictement constat et explication, s'avère notablement différente de celles pratiquées le plus souvent en la matière. Procédant essentiellement par interviews sur les motivations, ces dernières laissent, à notre avis, une part trop importante aux interprétations et, surtout, aux déclarations des producteurs, dont on sait fort bien à quel point elles peuvent être biaisées.

C'est dans le cadre de cette méthode d'investigation que doivent être compris les relevés systématiques et hebdomadaires sur la totalité du comportement économique des producteurs en matière d'échanges commerciaux, relevés réalisés au moyen des questionnaires Emplois et Ressources P2 et P3.

(1). Nous aurons ici recours à la démarche retenue pour le projet CILSS : "Coûts de production des produits vivriers dans les Etats-membres du CILSS - Campagne 1984/85", et plus précisément au modèle utilisé dans le cadre de notre étude menée au Togo sur les filières de commercialisation des produits vivriers, modèle explicité dans les documents suivants:

J.-P. MINVIELLE, A. AYEBOUA. Analyse économique de la production du maïs. mai 1987:

- Tome I, Synthèse, 21 pages + annexes
- Tome II, Analyse détaillée, 139 pages + annexe.

Conçues à partir d'un corpus d'hypothèses préétablies, les investigations systématiques seront essentiellement conduites par les enquêteurs de terrain sur la base de l'utilisation de questionnaires. Elles visent, sur la base d'un passage hebdomadaire dans chaque exploitation agricole de l'échantillon, à relever et quantifier toutes les opérations à caractère d'échange économique effectuées par l'exploitation. Ces opérations d'achat, de vente et de troc sont identifiées à partir d'un document présentant une typologie et une nomenclature de l'ensemble des opérations possibles, qu'il s'agisse de biens ou de services (1). Les questionnaires utilisés avec cette nomenclature ainsi que leur méthode de passage sont exposés et explicité en détail plus avant.

Ces questionnaires ont pour but de fournir des informations essentiellement quantitatives sur le comportement des variables que nous avons retenues comme significatives du comportement des producteurs et, éventuellement, explicatives de ce même comportement. Dès lors que certains faits économiques intéressent directement notre problématique apparaîtront (vente ou achats de céréales par exemple), sera immédiatement engagé le processus d'investigations analytiques destiné à en éclaircir les motivations et rationalités. Seront alors recherchés les déterminants internes (récolte, occurrence d'un événement quelconque au sein de l'exploitation etc...) ou externes (mouvements de prix, opération d'achat de l'office de commercialisation etc...) susceptibles d'avoir induit ce comportement.

Les questionnaires systématiques ont été conçus pour un traitement informatique direct. Dans cette optique, ils ont été dessinés de façon à correspondre le plus précisément possible à la structure qui sera retenue pour le fichier de saisie de la base de données. Compte tenu de l'organisation programmée de la collecte des données et de leur traitement informatique, on peut espérer que l'analyse rapide et permanente des résultats de terrain pourra être effectivement réalisée avec la célérité prévue. Ce caractère de permanence et de rapidité dans le traitement de l'information systématique est très important et conditionne la cohérence de l'ensemble du système d'interprétation et d'analyse programmé dans cette étude. En effet, c'est à partir de cette analyse permanente et rapide du comportement des différentes variables et de leur combinaison que pourra être testée la validité des hypothèses de départ.

(1). Cette nomenclature a été élaborée à partir du document de l'INSEE-Coopération intitulé "Nomenclature des produits - Ressources des ménages, emplois des ménages" de Décembre 1969. Nous l'avons revue, complétée et adaptée à nos propres besoins et aux conditions particulières des régions ou pays étudiés :

Dans le cas, à notre avis plus probable, d'une non conformité des comportements réels aux comportements supposés dès le départ, de nouvelles hypothèses devront être immédiatement formulées et testées sur le terrain. Ce sera ici le rôle principal de l'équipe centrale, éventuellement assistée par des étudiants stagiaires. A moins que des options bien claires n'apparaissent, le test de ces nouvelles hypothèses devra être effectué essentiellement sur la base d'interviews ou de questionnaires très ouverts. C'est pourquoi la participation d'un personnel de haut niveau sera ici nécessaire.

- Champs d'investigation et d'analyse

Nous venons de le préciser, les déterminants du comportement constaté des producteurs devront être recherchés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de leurs systèmes productifs. Cette différenciation analytique entre raisons internes et raisons externes nous conduit à différencier sur le terrain deux approches.

* L'étude des déterminants externes aux systèmes de production

Les comportements relevés des producteurs devront être mis en parallèle avec l'occurrence d'événements externes susceptibles d'influer sur ces comportements. Par exemple, la décision de vente de certaines quantités de céréales à un moment donné devra être analysée en relation avec l'état du marché (niveau des prix, quantités offertes et demandées) au même moment. Dans ce cas particulier, les informations sur ces déterminants externes seront fournies par l'étude des marchés (opération 6). Pour ce faire, devront être respectées une certaine cohérence et complémentarité entre les deux études. Cette cohérence devra être à la fois temporelle et spatiale.

En raison de la périodicité des relevés effectués dans l'enquête marché et la permanence du suivi en ce qui concerne l'enquête sur les producteurs, le synchronisme devrait être assuré de fait, permettant ainsi une mise en parallèle parfaitement aisée des différentes informations.

Dans l'espace géographique, le choix des zones d'enquête de l'étude sur les producteurs sera directement dicté par le choix des zones d'enquête de l'étude des marchés.

Dans ce cas particulier de l'influence des facteurs externes, deux éléments liés entre eux doivent être pris en considération :

- . La facilité d'accès physique au marché,
- . La facilité d'accès à l'information disponible sur les marchés (prix en particulier).

Afin d'isoler parfaitement l'incidence réelle de ces deux facteurs, une typologie des villages devra être établie à partir de ces caractéristiques de facilité d'accès physique au marché et à l'information. Sur la base de cette typologie que l'on voudra tripartite, trois villages devront être choisis au sein de la zone d'influence du marché considéré, chacun d'entre eux relevant d'un type particulier :

- . Un village présentant les conditions idéales du point de vue des facilités d'accès. Il s'agira dans ce cas du village dans lequel se trouve le marché étudié dans le cadre de l'opération 6.
- . Un village présentant des conditions "médianes". Il s'agira d'un village situé sur un axe routier important le reliant au marché considéré.
- . Un village présentant des conditions défavorables : situé à une certaine distance du marché, et ne lui étant pas relié par un axe routier important mais par des pistes secondaires.

Compte tenu de l'existence au sein du système de l'étude des marchés (opération 6) qui devrait directement fournir les informations nécessaires, aucun relevé particulier relevant du domaine des déterminants externes ne sera effectué dans le cadre de l'étude du comportement des producteurs (opération 3).

* L'étude des déterminants internes aux systèmes de production.

Comme nous l'avons déjà précisé, deux séries de déterminants peuvent être ici schématiquement isolés :

- . Des déterminants à caractère économique.
- . Des déterminants à caractère sociologique ou "anthropologique".

Parmi les déterminants à caractère économique apparaissent tout à fait évidemment les niveaux de la production et des stocks.

Parmi les déterminants sociologiques ou "anthropologiques", les fêtes familiales et les événements sociaux en général.

Ce sont ces déterminants supposés que l'on trouvera énoncés et explicités plus loin sous l'appellation de "variables retenues".

- Validation des modèles de comportement répertoriés :

Pour être utilisable, l'information obtenue se devra d'avoir une certaine représentativité, temporelle et spatiale, des comportements des producteurs.

Au niveau temporel, on peut considérer que les comportements des producteurs agricoles s'inscrivent au sein de cycles annuels répétitifs : saison des pluies et période des cultures, saison sèche et période d'activités extra-agricoles et éventuellement de migrations saisonnières, etc... Ces différentes périodes seront caractérisées par des états d'abondance (toute relative dans le Sahel) ou au contraire de manque, et donc des comportements différents en matière de commercialisation. La logique voudra donc que le suivi soit effectué sur une année complète si l'on veut saisir d'une façon tant soit peu pertinente la rationalité de ces comportements.

Au niveau spatial, la représentativité sera déterminée par la possibilité de validation, à un niveau plus englobant, des informations particulières recueillies en un certain lieu. Ce niveau pourra être géographique (zone dans son ensemble, province) ou thématique (types de producteurs ou de villages etc...). Nous avons utilisé ici le terme de validation de l'information qu'il nous semble important de ne pas confondre avec celui d'extrapolation.

L'extrapolation permet, par un traitement statistique approprié, et sous certaines contraintes, de connaître, à partir de mesures particulières effectuées sur un sous-ensemble (échantillon), la (ou les) quantité globale se rapportant à l'ensemble objet de l'étude (par exemple, production céréalière d'une zone calculée à partir de quelques relevés seulement effectués en certains lieux-échantillons). La capacité d'une information particulière à être extrapolée dans des limites bien définies de validité se calcule sans difficulté à partir de formules mathématiques simples. L'utilisation à l'inverse de ces formules, sous réserve que l'on dispose dès le départ de certaines informations concernant la répartition des variables étudiées dans la population-mère (variance), permet d'évaluer à priori les tailles d'échantillonnage nécessaires à l'obtention d'une précision déterminée.

La validation consiste à préciser dans quelle mesure une certaine information (un modèle de comportement dans le cas qui nous occupe ici), recueillie en certains lieux ou pour certains types de producteurs par exemple, pourra être valable en d'autres lieux ou pourra être considérée comme ayant une relative généralité. Elle ne procède donc pas par calculs mathématiques mais par "appréciations" ou par tests de cette validité. Dans ces conditions, ne pouvant s'agir d'une approche statistique, aucun outil n'est disponible dès le départ, permettant de déterminer avec précision la taille et d'effectuer le choix de l'échantillon à suivre. Dès lors, ces choix devront être faits de manière raison-

née, à partir des informations disponibles supposées pertinentes et déterminantes, dans une certaine mesure, de types particuliers de comportement (ethnies, typologies de producteurs, situation des villages, systèmes de cultures etc...).

Cette validation pourra indifféremment être faite par zones géographiques (secteurs agricoles, provinces), par types de villages (villages excentrés, villages abritant les marchés) ou par types de producteurs (exploitations de tel niveau technique, pratiquant tel système de culture etc...), suivant les options qui s'avèreront les plus pertinentes.

Cette validation sera basée sur le recherche des corrélations pouvant exister entre des variables complexes (modèles de comportement), délicates à déterminer, et des variables structurelles simples, faciles à obtenir. L'ethnie, le niveau technologique de l'exploitation, sa structure familiale, peuvent être certaines de ces variables, corrélées avec certains types particuliers de comportements économiques. Ces variables structurelles simples, si elles ne sont pas déjà connues par des investigations préexistantes (recensement de la population, enquêtes agricoles etc...), pourront alors être recueillies à des coûts infiniment moindres que ceux que nécessiterait une extension ou une généralisation de l'enquête de comportement.

La méthode de choix d'échantillonnage puis de validation sera basée sur l'établissement, à priori puis à postériori, de typologies (de producteurs, de villages etc...) :

- A priori:

Détermination d'un échantillon restreint mais couvrant néanmoins au mieux la diversité des situations possibles en matière de comportement économique. Echantillon choisi à partir de l'établissement, à priori, de typologies de villages, puis de producteurs, supposées pertinentes.

- A postériori:

Validation des résultats de l'enquête par classification des producteurs (et des villages le cas échéant), par types de comportements effectifs et non plus supposés, dans des typologies pouvant être raccordées à des variables structurelles simples. A ce niveau, il importe finalement peu que ces typologies finales correspondent ou non à celles préétablies en début d'enquête lors du choix de l'échantillon.

Pour conclure, ne doit pas être perdu de vue, comme d'ailleurs pour la majorité des actions de création d'information entreprises au sein du "Système d'Information sur le Marché des Céréales au Burkina Faso", l'aspect de test méthodologique de cette étude sur le comportement des producteurs.

De ce point de vue nous avons délibérément choisi, dans un premier temps, de tester une démarche volontairement très précise et approfondie qui sera par la suite, à la lumière des enseignements obtenus, allégée et optimisée du point de vue méthodologique.

2.2. CHAMPS D'INVESTIGATION ET VARIABLES RETENUES

2.2.1. Unités d'observation et unités d'analyse

L'unité d'analyse retenue pour cette étude sera l'exploitation agricole dans son ensemble. Bien que cela ne reflète pas toujours très exactement la réalité, on considérera que les rationalités de comportement des producteurs peuvent être trouvées à ce niveau, déjà englobant, des exploitations agricoles, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une désagrégation analytique au niveau des différents composants (ménages, individus) de ces exploitations. De toutes façons, une étude plus "anthropologique" qui viserait à saisir les stratégies de comportement de ces différents sous-ensembles constitutifs des exploitations (ce que l'on a parfois appelé des sous-exploitations) ne pourrait déboucher, en raison de son caractère trop particulariste, sur des analyses et des propositions opérationnelles en matière de définition de politiques agricoles. Pour ces mêmes raisons, ainsi que pour des considérations de logique scientifique, l'unité d'observation sera, elle aussi, l'exploitation agricole.

Au delà même des motifs que nous venons d'exposer, l'exploitation agricole aura l'avantage de pouvoir être (relativement) facilement située dans l'espace. Cependant, nous ne perdons pas de vue le danger qui existe à utiliser une terminologie trop générale et dont le sens semble trop communément admis. En effet, l'imprécision du concept égale sa généralité et il est souvent intéressant d'en demander une définition concrète. Dans ce cas, la plupart des réponses feront référence à la "famille", au "ménage" etc... concepts tout aussi vagues dès lors qu'il s'agit, sur le terrain, d'y intégrer certains individus et d'en exclure certains autres. Dans le meilleur des cas, l'exploitation agricole sera identifiée à l'unité de résidence. Adaptée pour certaines ethnies, cette définition s'avérera parfois inexacte, l'unité de résidence pouvant ne correspondre qu'à des sous-groupes constitutifs de l'exploitation (ménages nucléaires par exemple, cuisines, "foyers" etc..).

En ce qui nous concerne, l'exploitation agricole se définira comme étant l'ensemble des individus cultivant communautairement un (ou plusieurs) champ commun et en consommant tout aussi communautairement la production. C'est d'ailleurs cette définition qui ressort invariablement de toutes les études non directives menées auprès des producteurs, études dans lesquelles l'exploitation agricole (au sens commun du terme) se dessine d'elle-même.

2.2.2. Les structures d'exploitations

Dans la mesure où les structures d'exploitations (taille démographique, systèmes de culture, disponibilités en terres et en travail etc...) devraient avoir une influence directe sur le comportement des producteurs en matière de production et de commercialisation, celles-ci devront être précisées. De plus, la connaissance des différents types d'exploitations représentées dans le village sera nécessaire afin que soient choisies en connaissance de cause celles qui feront partie de l'échantillon suivi durant une année complète.

Afin d'établir cette typologie, un premier passage sera effectué sur un échantillon choisi au hasard à partir de la liste de la totalité des exploitations du village. La taille de cet échantillon sera variable suivant la taille démographique totale des villages étudiés. On se fixera ainsi, comme taux de sondage minimum, 30 % des exploitations dans les villages les plus importants. Pour les villages les plus petits, ce taux devra être notablement augmenté afin de conserver un effectif étudié suffisant et, en tout état de cause, supérieur à la taille de l'échantillon final qui sera conservé pour l'étude de suivi.

Les variables relevées au moyen du questionnaire d'établissement des typologies (questionnaire P0), seront les suivantes :

- . Taille démographique de l'exploitation
- . Cultures céralières pratiquées
- . Niveau de technicité (détention de matériel agricole moderne)
- . Cheptel
- . Insertion dans des opérations de développement

Les variables énoncées ci-dessus sont celles dont on peut supposer une certaine incidence sur le comportement des producteurs en matière de production agricole et/ou de commercialisation. Il est donc justifié de les prendre en compte, a priori, dans l'établissement de typologies opérationnelles.

En fonction de la répartition constatée de ces différentes variables, les plus discriminantes seront retenues pour l'établissement d'une typologie des exploitations agricoles. Cette typologie devra être unique pour l'ensemble des trois villages faisant partie de la zone d'influence d'un même marché. Afin d'être parfaitement opératoire, elle ne devra comporter qu'un nombre réduit de types différents (trois au maximum). Le nombre d'exploitations retenues au sein de chaque type pour la constitution

de l'échantillon final sera déterminé au prorata de l'effectif total de chacune de ces catégories. Cependant, cet échantillon final ne devra pas être trop important. Suivant les cas, il comptera de 5 à 8 exploitations par village. Afin de limiter les risques encourus par les déflections d'unités enquêtées en cours d'étude, 1 ou 2 exploitations supplémentaires seront choisies dans chaque village afin de constituer une "réserve" permettant de terminer l'enquête avec la taille d'échantillon déterminée au départ.

2.2.3. Le comportement des producteurs en matière d'échanges

L'information de base sera fournie par un suivi permanent de la totalité des échanges de tous types (entrées et sorties) effectués par l'exploitation agricole prise dans son ensemble. Nous sommes bien conscients ici que les opérations déterminantes d'achat ou de vente seront généralement le fait d'agents particuliers de l'exploitation, agents jouissant le plus souvent d'une relative autonomie budgétaire, sociale etc... Cependant, pour les raisons exposées précédemment et en raison des objectifs spécifiques de l'étude, nous bornerons observations et analyses au seul niveau englobant de l'exploitation agricole prise dans son ensemble. Ce sont d'ailleurs ces exploitations agricoles que le sens commun retrouve sous l'appellation plus générique (et plus floue) de "producteurs".

Dans cette optique, l'exploitation sera considérée comme une boîte d'où sortent et où pénètrent des flux divers de monnaie ou de produits, momentanés (prêts) ou définitifs (achats et ventes), avec ou sans contreparties (dons) etc... Ces flux seront saisis par le biais de l'utilisation de la nomenclature détaillée précédemment signalée.

Ce suivi sera effectué par le biais des questionnaires emplois (questionnaire P2) et ressources (questionnaire P3) des exploitations.

2.2.4. Les modalités et les niveaux de la production

La production céréalière se doit d'être considérée comme un élément absolument déterminant du comportement des producteurs en matière de vente et éventuellement d'achat. Il sera donc indispensable d'en connaître les conditions, les modalités et les niveaux (quantités produites).

Les conditions de la production apparaîtront dans le questionnaire de structure (questionnaire P1) :

- Disponibilités en terres
- Disponibilités en travail
- Systèmes de cultures
- Niveaux de technicité
- Intégration dans des projets de développement, etc...

Les modalités de la production ainsi que ses niveaux seront suivis par le biais du questionnaire Production (questionnaire P4) :

- Superficies cultivées
- Temps de travaux
- Utilisation d'intrants
- Rendements et productions

Ces dernières informations serviront principalement au calcul des coûts de production des produits céréaliers, coûts qui seront établis sous la forme d'équations de production et de fonctions de coût, de la même façon qu'ils l'ont été dans l'enquête "coûts de production" menée par le CILSS en 1984/1985, puis au Togo.

2.3. LES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires proposés ici ont été structurés et dessinés en fonction, d'une part des types d'informations devant être récoltées dans le cadre d'une adéquation à la problématique fixée, d'autre part des contraintes du traitement informatique. Sur ce dernier point, il eut été souhaitable de disposer de délais beaucoup plus importants afin de déterminer le plus exactement possible, dès le départ, les tableaux finaux de dépouillement qui feront l'objet de sorties systématiques. Cette démarche aurait permis d'élaborer, durant la même phase, les programmes de traitement et donc de connaître à coup sur la structure exacte des fichiers nécessaires (et donc des questionnaires). Malheureusement, en raison du démarrage tardif de la préparation de l'enquête par rapport à la saison agricole, cette démarche n'a pu être retenue. Questionnaires et fichiers ont donc été conçus avant les modalités exactes de traitement informatique et de sortie des tableaux finaux. Malgré tout, sur la base de nos expériences passées, on peut attendre une bonne adéquation entre ces différentes contraintes.

Les questionnaires proposés ici sont ceux devant faire l'objet de passages systématiques, appelés à fournir l'information quantitative de base qui s'inscrit dans le corpus d'hypothèses retenu au départ. Cette information est donc destinée, dans un premier temps, à confirmer ou infirmer la validité de ce corpus. Dans le cas où des informations contradictoires seraient relevées, des investigations complémentaires (analytiques) seraient alors réalisées. Ces investigations pourraient être menées soit par interviews, soit par le biais de nouveaux questionnaires qu'il conviendra dès lors de concevoir.

On remarquera que, pour certains questionnaires, la deuxième page porte en première ligne la mention Ref. : _____ et un rappel du type de questionnaire (P1, P2 etc...). Dans la mesure où les questionnaires ne seront pas imprimés recto-verso (ce que nous conseillons vivement dans le cas de ceux ne comportant que deux pages), le rappel de cette référence permettra le repérage des inévitables feuilles volantes détachées par inadvertance de leur page de garde.

Pour ce qui est de la référence à reporter, de multiples options sont possibles. Une des plus simples consistera vraisemblablement à reporter les initiales du village, le numéro de l'exploitation et la date sous la forme suivante :

. village/exploitation/date,

2.3.1. Le questionnaire de Description d'Echantillon (PO)

Ce questionnaire sera passé préalablement à tous les autres. Il servira de base pour l'élaboration d'une typologie simple des exploitations agricoles, typologie qui permettra, par la suite, de choisir de manière raisonnée les unités d'observation qui feront l'objet de l'enquête de suivi.

Compte tenu de la date de démarrage de l'enquête, il sera nécessaire que cette classification soit établie le plus rapidement possible. Pour ce faire, ce questionnaire sera extrêmement simplifié et se présentera sous forme synoptique. En effet, il n'est pas envisageable, dans les délais impartis, que ce travail de classification soit effectué à Ouagadougou sur le micro-ordinateur du projet. On devra donc se contenter de l'établissement rapide d'une typologie sur le terrain, à partir de ce seul questionnaire. Ce travail d'établissement des typologies et de choix des exploitations de l'échantillon final sera effectué par les membres de l'équipe centrale. Par le biais de l'approche synoptique, les variables discriminantes, et donc pertinentes pour la différenciation, apparaîtront immédiatement.

2.3.2. Le questionnaire Structure (P1)

La structure du questionnaire correspond exactement à celle du fichier informatique qui servira à la saisie, chaque numéro de rubrique correspondant à un numéro de champ du fichier.

Il n'a pas été prévu de codage a priori pour deux raisons :

La première est que le report exact des informations telles qu'elles ont été obtenues limite les risques d'erreur.

La seconde est que, au niveau des listings de sortie après traitement informatique, il est beaucoup plus agréable de lire les résultats en termes clairs plutôt qu'en codes. Ainsi, les tableaux pourront être publiés tels qu'obtenus à la sortie de l'imprimante sans qu'il soit nécessaire de les rééditer, ce qui est un avantage non négligeable. Il est à noter que le même résultat aurait pu être obtenu par le biais de l'utilisation d'un programme automatique de décodage (1).

L'inconvénient de cette méthode est la plus grande longueur du temps de saisie et l'occupation d'un espace mémoire plus important dans la machine. En fait, le premier inconvénient peut être aisément tourné en utilisant un codage intermédiaire très simple pour la saisie avec remplacement automatique et restitution des appellations complètes par la suite. Pour ce qui est de l'espace mémoire, compte tenu des capacités du micro-ordinateur utilisé et du fait que les traitements seront effectués par village ou, au maximum, par zone de trois villages, aucune difficulté n'est à craindre de ce côté là. Il ne semble donc pas nécessaire de viser à ce niveau des gains inutiles.

2.3.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations (P2 et P3).

Ces questionnaires seront passés chaque semaine auprès de chacune des exploitations suivies. Sur la base de la nomenclature Emplois et Ressources des exploitations, ils auront pour but de recenser et de quantifier toutes les opérations sanctionnées par des sorties ou des entrées monétaires, effectuées durant les sept derniers jours (plus précisément depuis le dernier passage, en prenant bien soin de ne pas comptabiliser deux fois la même opération).

(1). Par exemple, du type de celui que nous avons intégré dans le programme réalisé par la suite pour l'opération d'étude des marchés.

Compte tenu de la longueur de la nomenclature qui vise à l'exhaustivité, et du fait que le nombre d'opérations réalisées chaque semaine ne relèvera certainement que de quelques unes des rubriques, nous avons jugé préférable de ne pas reporter directement la totalité de ces rubriques sur le questionnaire. Ce choix nous permettra certainement, dans la majorité des cas, de limiter à deux pages seulement la taille de chaque questionnaire.

Un soin particulier devra être apporté, lors de la formation des enquêteurs, à l'initiation à l'utilisation de la nomenclature. En effet, visant à la fois la simplicité (afin de permettre une informatisation directe) et la précision, elle doit être appliquée d'une manière stricte. Dans le cas où des problèmes apparaîtraient, une solution peut être envisagée consistant à compléter les questionnaires par une colonne vide dans laquelle seraient reportées des informations complémentaires précisant l'opération effectuée. L'expérience montre que ceci sera surtout valable pour le questionnaire portant sur les ressources des exploitations, et plus particulièrement pour la différenciation de ces ressources entre revenus de l'artisanat, du commerce ou de l'agriculture. Dans le cas où cette option serait choisie, des vérifications pourraient être directement effectuées par des membres de l'équipe centrale avant même que les données concernées ne soient saisies. Le cas échéant, des rectifications de classification pourraient alors être opérées.

2.3.4. Le questionnaire Production (P4)

Le questionnaire Production vise à informer sur les conditions exactes de la production céréalière. En particulier, il permettra de calculer les couts de production et ainsi, comparativement avec les informations recueillies par ailleurs, de connaître les niveaux réels de rémunération des producteurs, et de tester le présupposé suivant lequel ces memes producteurs intégreraient ces couts de production dans leurs calculs de vente.

Un questionnaire Production sera affecté à CHAQUE CULTURE DE CHAQUE PARCELLE. Ainsi, une exploitation comportant 3 parcelles dont une sur laquelle deux cultures sont associées, nécessitera le passage de quatre (1+1+2) questionnaires Production.

Comme les autres, ce questionnaire est destiné à une informatisation directe dans le cadre de fichiers Dbase III. Chaque numéro de rubrique du questionnaire correspond ainsi à un numéro de champ du fichier informatique. Dans ce dernier, les intitulés de champs seront l'abrégué des intitulés de rubriques.

Chaque opération culturale fait l'objet d'une page séparée. Cela a pour but de permettre le ramassage régulier des informations au fur et à mesure de leur collecte et leur saisie immédiate. En effet, s'il est un point sur lequel doivent particulièrement porter des efforts d'optimisation, ce sera la saisie des données.

Celle-ci est généralement très longue et la source de bien des retards. Tant pour cette raison que pour des motifs de vérification permanente de la qualité de l'information récoltée, ainsi que pour permettre les tests d'hypothèses, il importe donc au plus haut point qu'elle soit effectuée au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur le terrain.

2.4. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

2.4.1. Le questionnaire de description d'échantillon (PO)

Ce questionnaire sera passé au début de l'enquête sur un échantillon d'exploitations tiré au hasard à partir de la liste exhaustive des exploitations du village considéré.

Deux cas de figure se présenteront suivant que cette liste sera ou non disponible.

Dans le cas où cette liste existera, le tirage des unités à enquêter sera fait au hasard (par l'utilisation d'une table de nombres aléatoires par exemple, ou de toute autre méthode stochastique). Comme nous l'avons déjà précisé, le taux d'échantillonnage devra être inversement proportionnel à la taille de la population totale du village. Il ne s'agit pas là de l'application d'une règle quelconque de représentativité statistique, mais simplement de la recherche du maintien dans des tailles d'échantillonnage raisonnables. En effet, il est fort probable que l'on aura à faire à des villages de tailles très variables. L'adoption d'un taux de sondage fixe pour tous, nous entraînerait dès lors dans des effectifs retenus soitridiculement petits, soit inutilement importants. Il nous semble correct que le taux de sondage retenu soit compris entre l'exhaustivité dans le cas des villages les plus petits et un tirage minimum de 30 % dans le cas des villages les plus importants.

Dans les cas où cette liste n'existera pas, un recensement rapide des exploitations agricoles devra être effectué auprès du chef de village, de l'assemblée des notables ou de toute autre autorité traditionnelle ou administrative, individuelle ou collégiale, susceptible de communiquer cette information. L'existence ou non d'une telle liste aura été précisée lors des réunions de présentation du projet qui auront été organisées par l'un des membres de l'équipe centrale après le choix définitif des villages à enquêter.

Ce travail d'établissement de la liste et de tirage du premier échantillon devra être effectué par l'un des membres de l'équipe centrale lors de l'installation des enquêteurs sur le terrain.

D'autres méthodes de tirage direct sur le terrain existent (basées sur le comptage d'un nombre de pas choisi au hasard, le choix aléatoire de directions aux intersections de rues etc...). Cependant ces méthodes, dans le cas où elles seraient entièrement confiées aux enquêteurs eux mêmes, apparaissent peu sûres car risquant d'être mal appliquées. La prise en charge de ces choix directement par des membres de l'équipe centrale nécessiterait de leur part une trop longue présence sur le terrain. Cette dernière option ne sera donc pas, a priori, retenue pour cette enquête.

Prévu pour être utilisé de façon synoptique, ce questionnaire, à l'exception des trois premières colonnes, sera rempli par de simples croix apposées dans les cases correspondantes.

Afin de pouvoir, par la suite, effectuer le tirage de l'échantillon final en fonction des typologies qui auront été établies, les noms des chefs d'exploitations enquêtés seront reportés dans la première colonne. Les numéros d'exploitations de la seconde colonne seront attribués par ordre chronologique.

2.4.2. Le questionnaire Structure (P1)

Nous ne reprendrons ici que les rubriques pour lesquelles un complément d'information peut s'avérer utile :

01. Le nom du village pourra être indifféremment porté en toutes lettres ou en abrégé.

02. Un numéro sera affecté à chaque exploitation par ordre chronologique d'enquête.

06 à 13, 15 à 17, 19 et 20. Le nombre total de parcelles sera porté, qu'il s'agisse de parcelles individuelles ou collectives. Afin de ne pas trop alourdir la tâche, cette différenciation individuelles/collectives ne sera pas notée à ce niveau de recensement général.

24 à 28 et 31 à 34. Sera inscrit le nombre d'unités possédées du matériel considéré.

46, 48 et 50. L'individu pratiquant l'activité extra agricole reportée dans la ligne immédiatement supérieure sera identifié par son lien de parenté avec le chef d'exploitation. Par exemple : Première femme du Ce (Chef d'exploitation), Frère cadet du CE etc...

2.4.3. Les questionnaires Emplois et Ressources des exploitations (P2 et P3).

- Instructions générales

Comme nous l'avons déjà précisé, ces questionnaires seront passés chaque semaine auprès de chacune des exploitations suivies. Seule la périodicité importe, le jour de passage étant indifférent. Un intervalle exact de 7 jours devra être, dans la mesure du possible, respecté. On veillera tout particulièrement, dans les premiers temps de l'enquête, à ce que soit parfaitement comprise la nomenclature et bien assimilée son utilisation.

La rubrique 03 sera remplie à Ouagadougou par le rang de la semaine dans l'année considérée (3 pour la troisième semaine de l'année, 28 pour la vingt huitième etc...). Cette numérotation a pour but de faciliter par la suite le traitement des fichiers informatique. En particulier, dans le cas de l'utilisation de certains logiciels de représentation graphique, cette numérotation s'impose car elle offre plus de facilités de reproduction et de traitement que l'affichage habituel par date (jour/mois/année). Il convient donc de la prévoir dès le départ.

- Instructions aux enquêteurs

Les relevés porteront sur la totalité des emplois (questionnaire P2 : troc ou sorties d'argent) ou ressources (questionnaire P3 : troc ou entrées d'argent) de l'exploitation ayant eu lieu durant les sept derniers jours ou, plus précisément, durant le laps de temps écoulé depuis le dernier passage de l'enquêteur.

Dans le cas particulier des opérations de troc, devront être remplis à la fois les questionnaires emplois et ressources de l'exploitation. Le produit obtenu sera porté en emplois, le produit donné en échange sera porté en ressources. Par exemple, dans le cas où une exploitation échangerait du maïs lui appartenant contre du poisson fourni par un pêcheur, le maïs devra être noté en ressources (questionnaire P3) et le poisson en emplois (questionnaire P2). La mention T sera alors reportée dans la deuxième colonne de chaque questionnaire. Dans les colonnes 5 (prix unitaire) et 6 (prix total) seront inscrites les quantités de produits données en échange. Dans ce cas là, si cela est réalisable, l'enquêteur notera en marge du questionnaire la valeur monétaire unitaire du produit donné en contrepartie. Si possible, cette valeur sera relevée sur le même marché pour des produits semblables. Dans la mesure où ces opérations de troc s'avéreront vraisemblablement très peu nombreuses, il n'a pas été prévu de colonnes particulières dans le questionnaire proposé afin de ne pas l'alourdir. La valorisation de ces échanges sera effectuée ensuite à Ouagadougou.

Les rubriques 01 et 02 sont des rubriques d'identification.

La rubrique 03 ne doit pas être remplie.

Lors des relevés, l'enquêteur devra énumérer, une à une, chacune des rubriques apparaissant dans la nomenclature. A chaque fois que l'une d'entre elles apparaîtra comme ayant fait l'objet d'une opération, elle devra être reportée sur le questionnaire. Pour ce faire, sera à chaque fois utilisé le code de la nomenclature comportant le plus grand nombre de chiffres.

Par exemple, dans le cas d'achats de céréales dont le code d'identification est 11 (code à deux chiffres), on devra préciser le type de céréale (code à trois chiffres, 111 par exemple pour le maïs) et l'état de cette céréale (code à quatre chiffres, 1112 par exemple pour la farine de maïs). Seul ce code à quatre chiffres sera reporté sur le questionnaire. Les sommations de chaque sous-rubrique au sein de chaque rubrique immédiatement supérieure seront effectuées automatiquement par l'ordinateur.

Ainsi, pour chaque produit, ne seront reportées que les informations se référant au code comportant le plus de chiffres.

Les rubriques étant fort diverses, il n'est pas possible de prévoir un dessin de questionnaire exactement adapté à chacune d'entre elles si l'on veut demeurer dans une taille acceptable. Ainsi, la présentation en colonnes a été prévue pour satisfaire au cas extrême de produits achetés en petites quantités fractionnées. Toutes les colonnes ne devront donc pas obligatoirement être remplies pour chaque opération. Elles le seront de la façon suivante :

. Colonne 1 : Code de l'opération

Nous venons de le souligner, seul le code le plus précis (le numéro comportant le plus de chiffres) sera reporté ici. Ainsi, dans le cas des céréales par exemple, on ne devrait jamais relever, au niveau des questionnaires de terrain, de code 11 (code générique des céréales) ou même 111 (code générique du maïs sous toutes ses formes) mais un code à quatre chiffres (1111 dans le cas du maïs brut, par exemple).

Cette colonne 1 sera systématiquement remplie.

. Colonne 2 : T/A

La lettre T sera reportée dans le cas d'une opération de troc. La lettre A dans le cas d'une opération effectuée en argent liquide.

. Colonne 3 : Quantité

Sera ici reportée la quantité achetée (ayant fait l'objet d'une sortie d'argent ou d'une opération de troc) du produit référencé dans le code.

Pour les emplois (questionnaire P2), cette colonne, ainsi que la colonne 4, ne sera remplie que dans le cas des achats ressortissant à la rubrique 1 de la nomenclature.

Pour les ressources (questionnaire P3), elles ne seront aussi remplies que dans le cas de la rubrique 1.

. Colonne 4 : Type d'UM

Sera reporté ici le type d'unité de mesure (UM) se rapportant à la quantité déterminée dans la colonne 3. Ces UM pourront être de type métrique (litres, kilogrammes etc...) ou local (bassine, calebasse ou appellation vernaculaire).

Cette colonne ne sera complétée que dans le cas où la colonne 3 l'aura été elle-même.

. Colonne 5 : Prix unitaire

Aucun commentaire particulier ne semble ici nécessaire.

Cette colonne ne sera remplie que dans le cas où les colonnes 3 et 4 l'auront été elles-mêmes.

. Colonne 6 : Prix total

Cette colonne sera obligatoirement remplie en reportant le montant total de l'opération référencée dans le code de la nomenclature.

. Colonne 7 : Effectuée par qui ?

Dans la mesure du possible, cette colonne sera complétée en reportant les références de l'individu ayant effectué l'opération, de la même façon que dans le questionnaire P1 à la rubrique "Activités extra-agricoles", à savoir par sa relation de parenté avec le chef d'exploitation.

2.4.4. Le questionnaire Production (P4)

Pour les raisons données précédemment, le questionnaire Production comporte 10 pages indépendantes se référant chacune à une opération culturelle ou un type d'information particulier.

- Page P4.1

Il s'agit de la page comportant l'identification du questionnaire (et, plus tard, de la fiche informatique), soit les rubriques 01 à 04. On notera que cette identification sera reportée sur chacune des pages suivantes. Au niveau du fichier informatique, par contre, cette identification ne sera reportée qu'une seule fois.

La différenciation, au niveau de l'identification, entre nom de village, numéro d'exploitation, numéro de parcelle et culture portée permettra par la suite d'envisager des traitements sur la base de différentes catégories : par village, par type de culture, par type d'exploitation ou type de parcelle etc...

Le nom de l'enquêteur sera reporté ainsi que la date de remise du questionnaire à la personne chargée de le collecter.

Dans certains cas (cultures de décrue, irriguées, de contre-saison etc...); il pourra être utile de reporter sur cette première page l'identification de la saison de culture, par exemple par l'indication du mois et de l'année du semis.

01. Nom du village en toutes lettres ou en abrégé.
02. Numéro de l'exploitation étudiée. Pour plus de simplicité dans la suite des traitements, il apparaît souhaitable de renommer les exploitations retenues pour l'enquête annuelle. Par exemple, à l'intérieur du premier échantillon, auront été choisies les exploitations n° 09, 13, 28 et 31. Afin d'éviter toute ambiguïté dans la renumérotation, on utilisera des lettres. Ces quatre exploitations seront donc redésignées par les lettres A, B, C et D. Ainsi, les numéros à un ou plusieurs chiffres feront référence aux exploitations du premier échantillon (questionnaire typologie, P0), les lettres à celles du second (autres questionnaires).
03. Le numéro de parcelle sera donné, au sein de chaque exploitation, par ordre chronologique de relevé.
04. La culture portée par la parcelle sera indiquée en toutes lettres ou en abrégé. Dans le cas de cultures associées, sera inscrite la culture A LAQUELLE CETTE FICHE FAIT REFERENCE. Pour chacune des cultures associées, un questionnaire sera ouvert.
05. La superficie sera indiquée en hectares avec une précision de deux décimales après la virgule, sur la base des calculs effectués à la page P4.10 du questionnaire. Il s'agit là de mesures directes et non pas d'évaluations.
06. Le type de culture (irriguée, pluviale, de décrue) sera indiqué en toutes lettres ou en abrégé à partir d'un code qui sera défini (I/P/D par exemple).
07. Répondre par oui (O) ou non (N).
08. Préciser le mode de faire valoir (direct, métayage, fermage). Dans les cas où la structure foncière constatée sur le terrain apparaîtra plus complexe

que cette simple différenciation en trois types, on demandera à l'enquêteur de reporter ici les termes vernaculaires exacts se rapportant à la situation foncière de la parcelle. Des enquêtes ponctuelles devront alors être entreprises pour éclaircir ces points particuliers. Il convient ici de ne pas minimiser l'importance du statut foncier dans la détermination du comportement des agriculteurs en matière de choix entre cultures, en particulier entre cultures vivrières et de rente, et en matière d'affectation du travail.

- Page P4.2

Cette page se réfère aux opérations de préparation du sol.

Les rubriques du cadre supérieur sont les rubriques d'identification.

Comme pour toutes les autres opérations culturales, il a été prévu que, soit elles se dérouleront en plusieurs temps, soit leur durée impliquera que plusieurs passages de l'enquêteur seront nécessaires pour obtenir la totalité de l'information. C'est pourquoi 4 colonnes, correspondant à chacun de ces différents passages, ont été dessinées en plus de la colonne "total" qui sera, seule, saisie sur l'ordinateur.

Dans la première ligne supérieure, l'enquêteur reportera donc, suivant les cas, soit la date à laquelle les opérations ont été menées, soit la date à laquelle il aura effectué chacun des relevés. Quatre colonnes seulement ont été prévues sur les questionnaires présentés. Ceci est uniquement dû aux limitations du logiciel de traitement de texte sur lequel a été effectué ce travail. Il sera vraisemblablement nécessaire, pour certaines opérations de longue durée, de porter le nombre de ces colonnes à six.

Le décompte des temps de travaux sera effectué chaque semaine par interview auprès du chef d'exploitation ou, si nécessaire, de différents membres de l'exploitation. Ce décompte sera comptabilisé en demi-journées de travail. On nous rétorquera parfois que l'évaluation par interview, et en demi-journées de travail, ne donnera pas une idée EXACTE de la durée effective des travaux. Nous répondrons brièvement en rappelant que la validité d'une information ne se définit pas dans l'absolu, mais par rapport aux objectifs scientifiques qui ont rendu son obtention nécessaire, et donc par rapport à l'utilisation qui en sera faite. C'est ici l'amorce d'un débat de fond qui ne saurait être abordé dans ces lignes. Nous nous bornerons donc à énoncer que, dans les conditions particulières de l'étude menée ici, et par rapport à ses objectifs (étude du comportement des producteurs), la méthode de relevés retenue s'avère, à notre sens, tout à fait adaptée et d'une suffisante précision... .

09 à 11. Ces rubriques seront complétées dans les conditions précédemment définies. Les cases bornées par des "!" sont des cases intermédiaires dont les données ne seront pas saisies sur l'ordinateur. Seules seront saisies les cases TOTAL bornées par des "I".

12 et 13. Aucune précision supplémentaire ne semble nécessaire.

15. Cette rubrique ne sera remplie que dans le cas où il y aura effectivement eu location de machine. Dans les autres cas, un "0" sera automatiquement porté par l'ordinateur.

16 et 17. Aucun commentaire particulier.

- Pages P4.3 à P4.7

Aucun commentaire particulier.

- Page P4.8

Comme pour les temps de travaux, les quantités récoltées seront comptabilisées par le comptage du nombre d'unités de mesure locales (UML) utilisées pour les transporter en bordure du champ.

Deux options sont ici possibles :

Soit l'enquêteur effectuera ce travail en procédant directement par interviews auprès du chef d'exploitation ou des membres concernés. Dans le cas où plusieurs récoltes n'auront pas lieu le même jour, il devra se rendre sur la parcelle afin d'effectuer par lui même le comptage.

Dans la cas où de nombreuses récoltes seraient effectuées le même jour, on pourra, moyennant une somme forfaitaire par parcelle (500 F. C.F.A. par exemple), faire exécuter ce comptage par des adolescents du village. Ce dernier système est celui qui donne généralement les meilleurs résultats, pour un coût modéré.

Ensuite, il sera nécessaire de calculer le poids moyen des unités de mesure utilisées. Ce travail devra être confié à l'enquêteur lui même ou pourra être effectué lors du passage d'une mission de l'équipe centrale. Cette dernière solution pourrait être retenue dans le cas où un nombre insuffisant de balances seraient disponibles.

Les lignes ne comportant pas de numéro et bornées par des "///" sont des lignes de collecte d'informations intermédiaires. Elles ne feront donc pas l'objet de saisies sur le fichier informatique.

La partie marquée "OBSERVATIONS:" pourrait faire l'objet d'une certaine systématisation sous la forme de questions précises. Par exemple, dans le cas où des ventes seraient réalisées (réponse positive à la rubrique 67), on pourrait demander des précisions du type :

- . Pour quelle raison avez-vous effectué ces ventes ?
- ... Manque d'argent ?
- ... Endettement ?
- ... Engagements auprès d'un commerçant etc...

Nous laissons cette question ouverte pour l'instant, sous réserve d'un approfondissement ultérieur.

- Page P4.9

Mêmes commentaires que pour la page précédente.

- Page P4.10

En fonction du matériel disponible, ces relevés de superficie pourront être effectués soit par les enquêteurs eux-mêmes, soit par des agents spécialisés, les superviseurs ou des membres de l'équipe centrale.

2.5. LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

2.5.1. Les moyens matériels

L'équipe centrale disposera pour se déplacer à l'intérieur du pays et se rendre sur les lieux d'enquête, de trois véhicules dont un tout-terrain.

Le traitement de l'information sera effectué au moyen d'un micro-ordinateur OLIVETTI M24, compatible IBM PC. Cette compatibilité a été retenue afin de faciliter le transfert d'informations d'une opération de recherche à l'autre. De même, les logiciels utilisés seront eux aussi standardisés avec, en particulier, "Dbase III" comme gestionnaire de fichiers.

2.5.2. Les moyens humains

L'équipe centrale à Ouagadougou sera constituée de deux experts expatriés détachés par la coopération italienne auprès du CILSS et d'un chercheur de l'INSD, assistés de deux superviseurs. Cette équipe travaillera en collaboration étroite avec les membres des équipes chargées des autres opérations de recherche (INSD, OFNACER, DEP, ECA du Projet Diagnostic Permanent etc...). La synergie entre ces différentes équipes sera réalisée par le biais de réunions régulières de travail et d'information organisées dans le cadre de la composante nationale.

Au niveau du terrain, 15 enquêteurs seront recrutés pour une durée de 12 mois. Ces enquêteurs seront principalement chargés du passage des questionnaires de l'enquête systématique. Le cas échéant, ils seront aussi appelés à travailler directement avec des membres de l'équipe centrale lorsque ceux-ci seront amenés à effectuer sur place des enquêtes complémentaires.

A la lumière d'expériences antérieures, nous avons délibérément prévu une charge de travail relativement faible pour chaque enquêteur. En particulier, il a été décidé que chacun se verrait affecter un seul village d'étude et non pas trois comme il avait été programmé au départ. Afin d'éviter que ne se crée une routine fastidieuse pour la qualité des relevés, ces enquêteurs changeront de village tous les deux mois environ. La comparaison des résultats obtenus par deux enquêteurs successifs au sein du même village devrait permettre de faire apparaître, le cas échéant, les éventuelles manipulations de données qui auraient pu être effectuées par l'un ou l'autre d'entre eux. Afin d'augmenter la motivation et de limiter les fraudes, un système de primes sera instauré. Ces primes ne seront versées aux intéressés que tous les trois mois, après vérification des résultats obtenus durant le trimestre.

Dans un souci de formation et d'apport de compétences complémentaires pour des tâches particulières, il a été décidé d'accueillir des stagiaires, tant Burkinabé qu'Italiens. Il s'agira là d'étudiants en fin de formation, motivés par ce genre de travail, qui pourront, en bénéficiant des facilités matérielles et institutionnelles apportées par le projet, effectuer au sein de l'équipe un travail directement lié à leurs études (rédaction de mémoire par exemple).

Les questionnaires étant prévus pour un passage direct à la saisie informatique, il ne semble pas nécessaire de prévoir de dépouilleurs au niveau central. Par contre, une dactylographe devra être recrutée, susceptible de pouvoir faire à la fois de la saisie sur fichiers de base de données et du traitement de texte sur micro-ordinateur.

3. IDENTIFICATION DES CIRCUITS ET DES OPERATEURS
(Opération 4)

3.1. PROBLEMATIQUE ET METHODE

3.1.1. La problématique

Avant que ne soit élaboré et mis en oeuvre le système d'information sur le marché des céréales au Burkina Faso tel que nous le présentons ici, cette opération avait déjà reçu un début d'élaboration. Elle était alors conçue comme autonome, indépendante et ponctuelle. De ce fait, elle visait à répondre à des questions fort diverses allant de l'identification des circuits à la quantification des flux transitant par ces circuits en passant par l'élaboration des comptes économiques des agents etc... Compte tenu des moyens financiers, matériels et humains très limités dont disposaient les maîtres d'oeuvre (l'OFNACER et l'INSD) pour l'exécution, seule une approche très superficielle de ces différents points était alors envisagée. Par l'intégration dans le système d'information sur le marché céréalier, et en bénéficiant des complémentarités établies entre les différentes enquêtes, des objectifs beaucoup plus ambitieux, parce que mieux cernés, purent être visés. En effet, par cette insertion, un certain nombre de domaines d'investigation, étudiés par ailleurs (dans le cadre de l'étude des marchés par exemple), purent être abandonnés et les moyens limités focalisés sur la réalisation d'opérations plus spécifiques.

L'enquête originellement prévue, telle qu'elle avait été définie au départ, comportait d'autre part des contraintes très fortes de calendrier de réalisation (les résultats devant être obtenus avant la fin de l'année 1986) et de budget (14 millions de F.C.F.A. au total).

Dans ces conditions et dans cette optique de l'intégration dans un système d'information pluriannuel, il fut donc décidé de focaliser les efforts sur l'identification des circuits et des opérateurs intervenant dans ces circuits. Il s'agira donc là, essentiellement, d'une opération de description de structures (circuits commerciaux, typologie des opérateurs) qui, au delà de l'utilisation immédiate qui pourra être faite de l'information, servira de base à des opérations ultérieures de recherche telle que, par exemple, celle de quantification des flux transitant par ces circuits.

3.1.2. La méthode

Comme l'énoncent P. BA RIS et P. COUTY (dans "Prix, marchés et circuits commerciaux africains", note AMIRA N° 35 de décembre 1981), le circuit de commercialisation est "caractérisé très précisément dans le temps et dans l'espace. C'est une succession d'intermédiaires et de lieux par lesquels transitent, pendant une période définie, des flux :

- de produits (allant du producteur au consommateur)
- de monnaie (allant du consommateur au producteur)
- d'informations sur la demande et l'offre (circulant dans les deux sens".

Dans ces conditions, notre approche visera à identifier tout d'abord les lieux puis les opérateurs constitutifs de ces circuits.

Ces objectifs étant déterminés, plusieurs options méthodologiques existent quant à la mise en œuvre concrète de la recherche. Ici encore, de la même façon que pour les précédentes opérations, nos choix seront étroitement déterminés par le cadre institutionnel dans lequel s'inscriront ces enquêtes, les disponibilités humaines et les crédits accordés. Dans ces conditions, après détermination des lieux d'échanges sur la base d'informations déjà existantes et disponibles, fut retenue une démarche basée sur des enquêtes directes auprès des opérateurs intervenant sur ces marchés.

L'approche retenue, nous en sommes bien conscients, pêche par plusieurs aspects, et plus particulièrement les suivants :

- . La limitation du champ de l'enquête aux seuls marchés élimine de fait toute une partie des circuits de commercialisation (les circuits hors marché), dont rien ne permet de penser qu'ils revêtent, quantitativement ou qualitativement, une importance moindre que les premiers.
- . Le caractère ponctuel des relevés dans le temps, alors même que la caractéristique principale de la commercialisation est le caractère saisonnier, apparaît aussi discutable.

Nous sommes en fait là au cœur du problème posé par la réalisation d'enquêtes dans un cadre particulièrement contraignant sur les plans matériel, financier et institutionnel. Dans ces conditions, l'unique adaptation réaliste sera de limiter au maximum les ambitions de l'étude afin de les accorder le mieux possible au réalisable. En particulier, l'enquête sera conçue, et devra

ciairement être perçue, comme une simple étape dans le processus de connaissance des filières de commercialisation.

Ainsi, le domaine approché étant très complexe, ne sera ici visée qu'une première description des circuits et une identification des opérateurs. En raison de la couverture géographique quasiment exhaustive qui est souhaitée, ne seront donc relevées que des informations simples de type structurel. Au-delà de l'utilisation immédiate qui pourra être faite de ces données, ces informations permettront de mettre en œuvre avec rigueur, par la suite, des enquêtes plus approfondies visant à la quantification périodique des flux transitant par ces circuits, à l'approche des comptes économiques des filières, à l'évaluation des motivations et du comportement des commerçants etc...

Néanmoins, pour répondre à des termes de référence impératifs, et bien que nous soyons réservés quant aux possibilités d'utilisation de l'information ainsi obtenue, un essai de quantification sera tenté, concernant le jour même de l'enquête d'une part, rétrospectivement sur le mois précédent l'enquête d'autre part.

Les investigations sur le terrain seront effectuées par 4 équipes itinérantes formées de 5 enquêteurs et un superviseur. En fonction de la taille des marchés, une ou plusieurs équipes seront affectées à chaque lieu d'enquête.

3.2. CHAMPS D'INVESTIGATION ET VARIABLES RETENUES

3.2.1. Les lieux d'observation

Ces lieux d'observation, dont la plupart seront des lieux d'échanges, peuvent être nombreux et diversifiés, formels ou informels. Dans le cadre et les conditions matérielles de réalisation de l'étude qui nous occupe ici, il est bien évidemment inconcevable que soient approchés tous les lieux d'échanges ou de transit. Ceci d'autant plus qu'ils ne revêtiront pas tous la même importance, tant quantitative que fonctionnelle.

- Les lieux informels d'échange.

Il s'agira là essentiellement des villages de production dont on sait qu'ils peuvent connaître, à certaines époques, un volume non négligeable d'échanges. La prise en considération de ces transactions serait d'autant plus intéressante qu'il y est souvent fait appel à des formes de crédit ou d'avance/remboursement sur récolte particulièrement instructives quant au fonctionnement du système commercial à l'interface producteurs/commerçants. C'est

là que les stratégies spéculatives des intermédiaires connaîtront leurs manifestations les plus tranchées et les plus évidentes.

Dans le cadre de cette opération, et malgré tout l'intérêt de l'approche, il ne sera pas possible d'envisager un travail à ce niveau. Une partie de l'information, partielle, sera cependant fournie par le biais de l'étude du comportement des producteurs (opération 3).

- Les marchés.

Dans le souci de ne pas trop dévier des orientations qui avaient déjà été prises par les maîtres d'œuvre de cette enquête, ainsi que pour des raisons de simplicité, ce seront là les lieux privilégiés de nos investigations. A ce niveau, cette enquête sera conçue comme complémentaire de celle mise en œuvre dans le cadre de l'étude des marchés (opération 6). Cette complémentarité apparaît d'elle-même dès lors que l'on note que l'une comporte un suivi et une quantification permanents tout au long de l'année (opération 6) alors que l'autre vise plutôt la connaissance de variables de type structurel et, surtout, l'identification des sous-circuits aval et amont (opération 4).

- Les gares routières

Ici encore, il s'agit de lieux formels facilement identifiables et donc aisés à enquêter. Qu'il y ait ou non rupture de charge et/ou échanges, on y trouvera des opérateurs importants de la commercialisation : les transporteurs. On pourrait ainsi, en ces lieux, espérer saisir la partie de l'information concernant la fraction de la commercialisation ne transitant pas par les marchés.

Cependant, en raison des choix antérieurs déjà effectués par les maîtres d'œuvre, l'enquête sur les transporteurs n'a pas été retenue.

- Les lieux de stockage et/ou de transformation

A l'exception de l'information déjà existante qui pourrait être centralisée par l'OFNACER, aucune investigation particulière n'est prévue dans le cadre de cette enquête.

3.2.2. Les unités d'observation

Nous l'avons déjà dit, les unités d'observation seront l'ensemble des intervenants se manifestant sur les lieux d'observation (marchés) retenus. Différents types d'opérateurs apparaîtront ici que l'on peut regrouper en deux grandes catégories :

- Ceux intervenant au niveau des échanges,
- Ceux intervenant au niveau du transport.

- Les opérateurs intervenant au niveau des échanges.

Contrairement à ce qu'une assimilation rapide pourrait laisser supposer, tous les opérateurs intervenant au niveau des échanges, en particulier en ce qui concerne la vente, ne seront pas obligatoirement des commerçants. En effet, le premier niveau de l'introduction dans le circuit, celui de la mise en marché par le producteur de céréales produites par lui-même, sera le fait de producteurs/vendeurs et non pas de commerçants, ces derniers, par définition, ne revendant que ce qu'ils ont préalablement acheté. Cette distinction, qui pourrait paraître purement formelle, revêt de fait une importance particulière dès lors que l'on se penche sur les méthodologies concrètes d'enquête, les questionnaires utilisés ne pouvant être identiques dans les deux cas. Qui plus est, la représentation relative de chacune des deux catégories sera très variable suivant les types de marchés :

- Les marchés des zones de production (marchés de début de filière) connaîtront une nette prédominance de producteurs parmi les vendeurs et de commerçants parmi les acheteurs.
- Les marchés des centres urbains (marchés de fin de filière) connaîtront à l'inverse, une nette prédominance de commerçants parmi les vendeurs et de consommateurs finaux parmi les acheteurs.

Les commerçants, de leur côté, pourront être classés en différentes catégories suivant leurs fonctions (grossistes, détaillants, collecteurs...) et leurs caractéristiques socio-économiques (commerçants à compte propre, patrons de "maisons de commerce", commis, courtiers etc...). Une mention particulière devra être faite des commerçants/transformateurs ne se bornant pas à revenir tels quels les produits achetés.

Par les informations qu'ils détiennent et qu'ils sont susceptibles de nous fournir, tous ces opérateurs seront les cibles privilégiées de notre enquête. Celle-ci sera conduite à partir

d'une typologie préétablie sur la base de la différenciation simple que nous venons d'évoquer et devra déboucher sur l'établissement d'une nouvelle typologie plus adaptée à l'analyse économique qui différenciera ces intervenants en fonction des produits traités, de leur assise financière et logistique, de l'aire géographique touchée etc...

- Les opérateurs intervenant au niveau du transport.

L'enquête sur les transporteurs, s'il avait été possible de la réaliser, aurait permis de saisir, nous l'avons dit, la partie des circuits ne transitant pas obligatoirement par les marchés (circuits internationaux, circuits de l'aide alimentaire dans le cas où ils seraient spécifiques etc...) Elle aurait aussi fourni une première approche pour une élaboration ultérieure des comptes économiques de la filière.

3.3. LES QUESTIONNAIRES

L'unité d'observation retenue pour l'enquête sera tout intervenant apparaissant sur les marchés, à l'exception toutefois des consommateurs finaux qui représentent l'aboutissement ultime de la filière.

Deux grandes catégories pourront être différencierées :

- . Celle des producteurs/vendeurs intervenant en début de filière,
- . Celle des commerçants intervenant en cours de filière.

Parmi ces derniers, devront être distingués les commerçants à compte propre (possédant, individuellement ou en association leur propre capital avec lequel ils travaillent) et les commis, courtiers, collecteurs et salariés de commerçants plus importants.

Pour ces raisons, des questionnaires légèrement différents devront être prévus pour chacune de ces catégories. En fait, le premier problème qui se posera concrètement sur le terrain sera celui de l'identification précise des intervenants et de leur classification au sein de l'une ou l'autre catégorie.

L'identification des commerçants importants, impliqués dans des activités de gros, ne devrait en général pas poser de difficulté. Dans tous les marchés, en effet, ils seront regroupés en des lieux particuliers, facilement repérables. Leur différenciation en acheteurs et vendeurs se fera au cours du passage du questionnaire.

Le problème des petits opérateurs disséminés du commerce de détail ne se posera qu'en ce qui concerne les vendeurs. Pour ce qui est des acheteurs en effet, soit il s'agira de consommateurs finaux dont nous avons déjà précisé qu'ils sortaient du cadre de nos investigations étant donné qu'ils marquaient la fin de la filière (leur étude est d'ailleurs prévue par ailleurs dans le cadre de l'opération 9), soit il s'agira de collecteurs effectuant des regroupements pour le compte de commerçants plus importants que l'on retrouvera invariablement en ce lieu particulier du marché que nous venons d'évoquer.

En ce qui concerne les vendeurs disséminés, on distinguera les vendeurs/producteurs des véritables commerçants en leur posant la question de la provenance des produits proposés à la vente : produits préalablement achetés (auquel cas sera passé le questionnaire C1) ou bien provenant de la production directe du vendeur (sera alors passé le questionnaire C2).

En raison du volume vraisemblablement important de l'information qui sera récoltée, tous les questionnaires sont destinés à être informatisés. L'INSD disposant d'un service informatique conséquent, les modalités exactes de cette informatisation ont été directement établies en liaison avec ce service. C'est la raison pour laquelle la forme retenue pour les questionnaires sera quelque peu différente de celle adoptée dans le cadre des autres enquêtes. En particulier, contrairement à ce qui fut retenu pour les autres opérations, toute l'information sera ici préalablement codée avant sa saisie sur machine. Les cases de codage ont donc été prévues dès le départ dans le dessin des questionnaires.

3.3.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs (C2)

Etant donné que l'on n'aura pas ici affaire à de véritables commerçants, ce questionnaire sera condensé. Il visera essentiellement à connaître les lieux de provenance et la quantité des différents produits proposés à la vente.

Compte tenu de l'extrême diversité que l'on rencontrera inévitablement dans les lieux de provenance (7.000 villages recensés au Burkina Faso), et de la difficulté que cela créerait au niveau du dépouillement, pour une précision peu utile de l'information, on se limitera à relever le département d'origine des produits, ce qui apparaît tout à fait suffisant.

Comme dans le cas de l'étude des marchés (opération 6), les quantités seront relevées sur la base du comptage d'Unités de Mesure Locales (UML). L'étalonnage de ces UML sera effectué à partir des mesures régulières prévues dans le cadre de l'opération 6. Pour ce qui est de la justification de cette pratique, on pourra se référer à la partie traitant de la méthodologie proposée pour l'étude des marchés.

3.3.2. Le questionnaire commerçants (C1)

Sous le terme générique de questionnaire C1, ce questionnaire comprendra en fait deux parties distinctes :

- Une première partie de renseignements généraux se concluant par une différenciation entre commerçants à compte propre d'une part, commis et salariés d'autre part.
- Une seconde partie, spécifique dans une certaine mesure à chacune des deux catégories prédefinies.

La partie droite du questionnaire est réservée au codage informatique.

Les deux premières pages de ces questionnaires (la seconde page devant être choisie en fonction de la classification retenue pour le commerçant) aborderont des questions d'ordre structurel pour lesquelles on peut espérer une bonne fiabilité dans les réponses. S'agissant ici d'une première approche, ces questions ont été volontairement limitées à une relative superficialité. En effet, certaines d'entre elles ouvrent la voie à des investigations complémentaires qui ne pourront être qu'ultérieures et approfondies. En particulier, il n'a pas été jugé réaliste d'envisager dès à présent des questions plus précises concernant les modalités de crédit ou d'emprunt. L'expérience précédente d'une enquête menée à Ouagadougou par l'INSD, bien que les questions posées aient été quelque peu différentes, a bien montré les limites d'une telle approche lorsqu'elle est menée dans le cadre d'une enquête aussi générale.

Les pages 5 et 6 du questionnaire sont destinées à répondre à une demande expresse de l'ensemble des participants (INSD, OFNACER, FAO), visant à quantifier, ne serait ce qu'avec une certaine approximation, les flux transitant par les circuits qui seront identifiés. Ce point particulier mérite une remarque. En effet, si l'on peut espérer une erreur d'observation tout à fait limitée en ce qui concerne les déclarations des intervenants sur les quantités mises en vente ou achetées le jour même du marché (pages 3 et 4 du questionnaire, point sur lequel nous émettrons cependant plus loin une petite réserve d'ordre méthodologique), il est plus difficile de se prononcer sur ce que pourra être cette erreur dès lors que l'information sera demandée rétrospectivement sur un mois complet (pages 5 et 6). Ceci est d'autant plus vrai que, dans ce dernier cas, se posent les problèmes de la fréquentation par l'intervenant de différents marchés, de la périodicité du marché objet de l'enquête etc... En tout état de cause, la question majeure qui demeure est celle des possibilités d'utilisation d'une telle information en l'absence de points de repère dans le temps permettant d'en envisager une quelconque extrapolation ou validation sur une période ou une autre.

Cette dernière restriction sera minorée dans la mesure où ont été prévus deux passages différents, l'un en période de soudure (juillet/août), l'autre après les récoltes (décembre/janvier si possible).

Nous avons signalé précédemment l'existence d'une difficulté concernant les modalités de la quantification des quantités vendues ou achetées pour le jour de l'enquête. Il est en effet évident que ces quantités ne seront connues par les différents opérateurs qu'à la fin même des différentes transactions, soit au moment où le commerçant s'apprêtera à quitter le lieu du marché. Si une rigueur absolue dans les relevés était souhaitée, l'interview du commerçant devrait être effectuée à cet instant précis. Pour des raisons évidentes de pratique de l'enquête, une telle modalité ne pourra être retenue. Dans ces conditions, nous serons condamnés à accepter un léger biais en ne relevant que les quantités proposées à la vente. De même, en ce qui concerne les achats, sera noté le volume prévu d'achat.

3.4. INSTRUCTIONS POUR LE PASSAGE DES QUESTIONNAIRES

3.4.1. Le questionnaire vendeurs/producteurs (C2)

Ces vendeurs/producteurs seront identifiés parmi l'ensemble des vendeurs de détail disséminés dans la partie du marché réservée aux céréales. Pour ce faire, après application de la méthode d'échantillonnage définie, la première question qui sera posée à l'individu enquêté sera : "Avez vous produit vous même les céréales que vous vendez ou bien les avez vous précédemment achetées ?".

Dans le cas où les céréales auront été produites directement par l'exploitation agricole du vendeur, on utilisera le questionnaire C2. Dans le cas contraire, s'agissant alors d'un commerçant, on utilisera le questionnaire C1.

Les informations "Enquêteur, Marché, Département et Nom du commerçant" seront reportées en toutes lettres. La date sera inscrite en jours et mois, sans mention de l'année (18/07 par exemple pour le 18 juillet). Le numéro de référence du vendeur sera directement attribué par l'enquêteur. Celui-ci reporterait tout d'abord son numéro personnel d'enquêteur dans les deux premières cases suivantes. Ce numéro chronologique de vendeur sera donné dans l'ordre de succession des interviews (le premier vendeur enquêté dans le cadre du questionnaire C2, ce jour, sur ce marché et par cet enquêteur, recevra le numéro 01, le second le numéro 02 etc...).

La différenciation entre producteurs/vendeurs et commerçants se fera sur la base des seules céréales proposées à la vente. Par

contre, dans la colonne "produits" seront reportés TOUS LES PRODUITS présentés par le vendeur et non pas les seules céréales. Le type d'Unité de Mesure Locale sera ensuite précisé, ainsi que la quantité de ces UML proposée à la vente. Le département d'origine des produits sera spécifié dans la colonne suivante, puis le moyen de transport utilisé.

L'information sera reportée par les enquêteurs dans les espaces laissés vacants entre les lignes de codage informatique. Le codage des parties intermédiaires du questionnaire sera effectué à Ouagadougou.

3.4.2. Le questionnaire commerçants (C1)

- Page 1 (fiche générale)

La même méthode que pour le questionnaire précédent sera utilisée en ce qui concerne l'attribution de numéros de référence aux commerçants enquêtés.

Champ 11. Chaque mois sera codé par une lettre de l'alphabet, distribuée par ordre, de "A" pour le mois de janvier à "L" pour le mois de décembre.

Les questions suivantes de cette première page semblent suffisamment simples et clairement posées pour qu'il ne soit pas nécessaire de proposer des éclaircissements complémentaires.

Suivant que la réponse à la dernière question (question 13) sera "PC/AS" ou "CO/SA", sera utilisée la page PC2 (dans le cas d'une réponse "PC ou AS") ou la page CO2 (dans le cas d'une réponse "CO ou SA").

- Page PC2 (commerçant travaillant pour son propre compte ou en association).

Champs 17, 19 et 22. Sera ici reportée la fonction principalement assumée par les individus concernés (employés permanents, temporaires et aides familiaux). Dans le cas où deux fonctions dominantes seraient identifiées, on les reporterait toutes les deux.

Champ 29. La capacité du magasin sera indiquée au moyen de l'unité de mesure utilisée par le commerçant, sac par exemple. Cette unité de mesure devra être précisée.

- Page CO2

Aucune remarque particulière ne semble nécessaire.

- Page 3.

Sur cette page seront reportées toutes les informations se rapportant aux produits mis en vente le jour de l'enquête. Dans les cas où les quantités seraient connues en unités du système métrique (kilogrammes, litres), on utilisera bien évidemment ces unités de mesure, sans passer par les UML.

Contrairement au questionnaire C2, le lieu d'origine devra être ici indiqué clairement par le nom du village, du marché ou de la ville. Dans le cas où ce lieu d'origine s'avérerait particulièrement peu connu, il devra être complété par le nom du département.

Le mois d'achat des produits concernés devra être reporté.

Dans la dernière colonne intitulée "G/D", on notera la caractéristique de la vente telle qu'elle sera déclarée par le commerçant lui même : vente en gros (G), au détail (D) ou les deux (G/D).

- Page 4

A la différence près que l'on releva ici les achats de produits et non plus les ventes, les remarques faites pour la page 3 vaudront pour cette page 4. Cependant, ne sera pas relevée la date prévue de revente, celle ci apparaissant trop aléatoire.

- Pages 5 et 6.

Ces pages 5 et 6 permettront de relever les achats et ventes effectués durant le mois précédent le jour de l'enquête SUR CE MEME MARCHE.

- Pages 7 et 8

Il s'agira là d'un essai d'évaluation rétrospectif, sur les 12 mois précédent l'enquête, des types de produits ayant fait l'objet d'échanges de la part du commerçant considéré ainsi que des circuits suivis par ces produits. Compte tenu de la profondeur du champ d'investigation, aucune quantification ne sera recherchée.

Les périodes de vente ou d'achat pourront être définies de manière différente suivant les cas :

- . Sur la base des mois du calendrier dans la mesure où cette précision sera possible,
- . Sur la base des saisons climatiques telle qu'elles sont définies en langage vernaculaire,

- . Par référence à des événements religieux ou politiques etc...

Plus généralement, l'équipe de l'INSD essaiera, chaque fois que cela s'avérera possible, d'établir des nomenclatures précises permettant de répondre à certaines des questions laissées pour l'instant ouvertes. Ainsi, les différentes périodes de l'année pourront faire l'objet de définitions préalables, de même en ce qui concerne les fonctions principales des employés etc...

3.5. CHOIX DES LIEUX D'ENQUETE ET ECHANTILLONNAGE

La taille de l'échantillonnage retenu au niveau des unités primaires a été de 60 marchés, tous types confondus.

Ces marchés ont été choisis à partir d'une liste fournie par l'OFNACER, liste établie sur la base de la typologie retenue pour l'étude des marchés. En fonction des effectifs très variables que l'on trouve au sein de ces diverses catégories, différents niveaux de sondage seront retenus :

- . Les catégories 1 (marchés urbains des villes principales), 2 (marchés urbains des villes secondaires), 4 (marchés ruraux frontaliers) et 5 (marchés internationaux des centres de transit), comportant des effectifs très réduits, seront exhaustivement retenues.
- . Un tirage à 50 % environ sera opéré au sein de la catégorie numériquement la plus importante, celle des marchés ruraux des zones de production (catégorie 3).

En raison de la forte carence d'informations préalables concernant la représentation sur les différents marchés des catégories d'opérateurs faisant l'objet de l'enquête, il n'a pas été possible, à ce niveau de l'élaboration, de définir précisément les taux et méthodes exactes de tirage des unités secondaires (les intervenants sur les marchés). Ces modalités seront précisées après un premier passage test sur le terrain.

Pour ce qui est du sondage dans le temps, deux passages ont été retenus :

- . Un premier en juillet/aout (période de soudure).
- . Un second en décembre/janvier (période d'après récolte).

A N N E X E S

ANNEXE I :

Questionnaires de l'enquête sur les marchés

ANNEXE II :

Questionnaires de l'enquête sur le comportement des producteurs

ANNEXE III :

Questionnaires de l'enquête d'identification des circuits et des opérateurs

ANNEXE IV :

Evaluation du fonctionnement du Système d'Information après 16 mois d'expérience (septembre 86 - décembre 87) et propositions d'améliorations

ANNEXE 1 :

QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE SUR LES MARCHES
(questionnaires M)

QUESTIONNAIRE M1

- PRIX ACHETEURS -

Marché de : _____

Enquêteur : _____

Date : _____

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|----|-------------|--------------|-------------|---------------|----------|
| N° | matin /soir | Type produit | Type d'U.M. | Prix unitaire | Quantite |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

I _____ I _____ I _____ I _____ I _____ I _____

REMARQUES DIVERSES

QUESTIONNAIRE M2

- PRIX ACHETEURS -

Marché de : _____

Enquêteur : _____

Date : _____

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|----|-------------|--------------|-------------|------------|----------|-------------|
| N° | matin /soir | Type produit | Type d'U.M. | Prix unit. | Quantité | Poids total |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

I _____ I _____ I _____ I _____ I _____ I _____

REMARQUES DIVERSES :

QUESTIONNAIRE M3

- ETALONNAGE DES UNITES DE MESURE LOCALES -

Marché de : _____

Enquêteur : _____

Date : _____

Produit : _____

A. I Type d'unité de mesure :

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |

B. I Type d'unité de mesure :

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |

.../...

QUESTIONNAIRE M4

- TYPOLOGIE VENDEURS -

Marché de : _____

Enquêteur : _____

Date : _____

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---------|---|---------|---|-------|---|----------|---|---------|---|--------------|---|
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | N° | I | Type | I | Type | I | Quantité | I | Type | I | Lieu | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | d' obtention | I |
| I | Vendeur | I | Produit | I | d'UML | I | en UML | I | d'agent | I | des produits | I |
| I | ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |
| I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I | I |

REMARQUES DIVERSES :

ANNEXE 2 :

QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE SUR
LE COMPORTEMENT DES PRODUCTEURS
(questionnaires P)

FICHE SYNTHETIQUE

POUR L'ETABLISSEMENT DES TYPOLOGIES D'EXPLOITATIONS

— 0 —

Enquêteur :

Date : _____ / _____ / _____

Village : _____

QUESTIONNAIRE P1

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Enquêteur : _____ Date : ____ / ____ / ____

| | | |
|---|---|---|
| 01. Village | I | I |
| 02. Exploitation | I | I |
| 03. Ethnie | I | I |
| 04. Nombre d'enfants de moins de 12 ans | I | I |
| 05. Nombre de personnes de plus de 12 ans | I | I |
| | I | I |
| CULTURES CEREALIERES PLUVIALES | I | I |
| 06. Nombre de parcelles de mil | I | I |
| 07. Nombre de parcelles de sorgho | I | I |
| 08. Nombre de parcelles de maïs | I | I |
| 09. Nombre de parcelles de riz | I | I |
| 10. Nombre de parcelles de fonio | I | I |
| | I | I |
| CULTURES CEREALIERES IRRIGUEES | I | I |
| 11. Nombre de parcelles de sorgho | I | I |
| 12. Nombre de parcelles de maïs | I | I |
| 13. Nombre de parcelles de riz | I | I |
| 14. Autre (inscrire en toutes lettres) | I | I |
| | I | I |
| AUTRES CULTURES VIVRIERES | I | I |
| 15. Nombre de parcelles d'arachide | I | I |
| 16. Nombre de parcelles de niebe | I | I |
| 17. Nombre de parcelles de voandzou | I | I |
| 18. Autre (inscrire en toutes lettres) | I | I |
| | I | I |

Réf. : _____

P. 1.2

| | | |
|--|---|---|
| CULTURES DE RENTE | I | I |
| 19. Coton | I | I |
| 20. Sésame | I | I |
| 21. Autre (préciser en toutes lettres) | I | I |
| CULTURES FRUITIERES ET MARAICHERES | I | I |
| 22. Cultures fruitières (O/N) | I | I |
| 23. Cultures maraîchères (O/N) | I | I |
| MATERIEL DE CULTURE ATTELEE POSSEDE | I | I |
| 24. Semoir | I | I |
| 25. Houe | I | I |
| 26. Charrue | I | I |
| 27. Pulvériseur | I | I |
| 28. Polyculteur | I | I |
| ANIMAUX DE TRACTION POSSEDES | I | I |
| 29. Nombre d'ânes | I | I |
| 30. Nombre de boeufs | I | I |
| AUTRE MATERIEL POSSEDE | I | I |
| 31. Charrette | I | I |
| 32. Dé cortiqueuse | I | I |
| 33. Egreneuse à maïs | I | I |
| 34. Moulin | I | I |
| ENCADREMENT, COOPERATIVES | I | I |
| 35. Insertion dans une Opération de développement (nom de l'Opération) | I | I |
| 36. Insertion dans un groupement de producteurs (O/N) | I | I |
| 37. Insertion dans une coopérative (O/N) | I | I |

Réf. : _____

P1.3

| | | |
|------------------------------------|--|--|
| CHEPTEL (sauf animaux de traction) | | |
| 38. Nombre de volailles en moyenne | | |
| 39. Nombre de lapins en moyenne | | |
| 40. Nombre de bovins | | |
| 41. Nombre de chevaux | | |
| 42. Nombre d'ânes | | |
| 43. Nombre de chèvres | | |
| 44. Nombre de moutons | | |

| | | |
|---------------------------------------|--|--|
| ACTIVITES EXTRA AGRICOLES REMUNEREEES | | |
| 45. Activité 1 (en toutes lettres) | | |
| 46. Effectuée par qui ? | | |
| 47. Activité 2 (en toutes lettres) | | |
| 48. Effectuée par qui ? | | |
| 49. Activité 3 (en toutes lettres) | | |
| 50. Effectuée par qui ? | | |

OBSERVATIONS :

QUESTIONNAIRE P2
EMPLOIS DE L'EXPLOITATION
(Troc ou sorties d'argent)

Enquêteur : _____ Date : / /

Semaine du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

| | |
|----------------------------|--------|
| I | I |
| I 01. Village | I |
| I----- | I----- |
| I 02. Exploitation | I |
| I----- | I----- |
| I 03. Numéro de la semaine | I |
| I | I |

QUESTIONNAIRE P3

RESSOURCES DE L'EXPLOITATION

(Troc ou entrées d'argent)

Enquêteur : _____ Date : ____/____/____

Date : _____ / _____ / _____

Semaine du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

| | | |
|----------------------------|--------|--------|
| I | I | I |
| I 01. Village | I | I |
| I----- | I----- | I----- |
| I 02. Exploitation | I | I |
| I----- | I----- | I----- |
| I 03. Numéro de la semaine | I | I |
| I | I | I |

QUESTIONNAIRE P4

INFORMATIONS GENERALES PARCELLE

Enquêteur : _____ Date remise : ____/____/____

Saison de culture : ____/____

| | | |
|--|---|---|
| 01. Village | I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I |
| 04. Culture portée | I | I |
| 05. Superficie (en hectare, 2 décimales) | I | I |
| 06. Type de culture (irr., pluv. etc...) | I | I |
| 07. Culture pure (O/N) | I | I |
| 08. Type de faire-valoir | I | I |

OBSERVATIONS :

QUESTIONNAIRE P4

PREPARATION DU SOL

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | |
|---------------------------|---------|---|
| | I | I |
| 01. Village | I | I |
| ----- | I-----I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I |
| ----- | I-----I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I |
| ----- | I-----I | I |
| 04. Culture portée | I | I |
| | I | I |

| Dates des opérations | I | I | I | I | I | TOTAL | I |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---|
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 09. Nombre de jours/homme manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 10. Nombre de jours/femme manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 11. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 12. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle/ attelée ou motorisée. | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 13. Type de machine | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 14. Nombre de jours/homme machine | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 15. Coût de location de la machine | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 16. Nombre de jours de travail salarié | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I |
| 17. Coût total du travail salarié | I | I | I | I | I | I | I |
| | I | I | I | I | I | I | I |

QUESTIONNAIRE P4

P4.3

SEMIS

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | | | | | |
|--|---|-------|---|-------|---|---------|
| | I | | I | | I | |
| 01. Village | I | | I | | I | |
| ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- |
| 02. Numéro d'exploitation | I | | I | | I | |
| ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- |
| 03. Numéro de parcelle | I | | I | | I | |
| ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- |
| 04. Culture portée | I | | I | | I | |
| ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- |
| Dates des opérations | I | I | I | I | I | TOTAL I |
| ----- | I | ----- | I | ----- | I | ----- |
| 18. Nombre de jours/homme manuel | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 19. Nombre de jours/femme manuel | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 20. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 21. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle/ attelée ou motorisée. | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 22. Type de machine | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 23. Nombre de jours/homme machine | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 24. Coût de location de la machine | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 25. Nombre de jours de travail salarié | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 26. Coût total du travail salarié | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 27. Nombre de kilogrammes de semence utilisés | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 28. Coût des semences si achetées | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |

QUESTIONNAIRE P4

P4.4

SARCLAGE

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | |
|---------------------------|---|---|
| 01. Village | I | I |
| ----- | I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I |
| ----- | I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I |
| ----- | I | I |
| 04. Culture portée | I | I |
| ----- | I | I |

| Dates des opérations | I | I | I | I | I | TOTAL | I |
|---|---|---|---|---|---|-------|---|
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 29. Nombre de jours/homme manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 30. Nombre de jours/femme manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 31. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 32. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle attelée ou motorisée. | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 33. Type de machine | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 34. Nombre de jours/homme machine | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 35. Coût de location de la machine | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 36. Nombre de jours de travail salarié | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 37. Coût total du travail salarié | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |

QUESTIONNAIRE P4

P4.5

TRAITEMENT

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | |
|---------------------------|---|---|
| 01. Village | I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I |
| 04. Culture portée | I | I |

| Dates des opérations | I | I | I | I | I | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|-------|
| 38. Nombre de jours/homme manuel | I | I | I | I | I | I |
| 39. Nombre de jours/femme manuel | I | I | I | I | I | I |
| 40. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel | I | I | I | I | I | I |
| 41. Si utilisation d'une machine, préciser manuelle attelée ou motorisée. | I | I | I | I | I | I |
| 42. Type de machine | I | I | I | I | I | I |
| 43. Nombre de jours/homme machine | I | I | I | I | I | I |
| 44. Coût de location de la machine | I | I | I | I | I | I |
| 45. Nombre de jours de travail salarié | I | I | I | I | I | I |
| 46. Coût total du travail salarié | I | I | I | I | I | I |
| 47. Coût dans le cas de prestation de service | I | I | I | I | I | I |

QUESTIONNAIRE P4

P4.6

GARDIENNAGE - RECOLTE

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | | | | | |
|---------------------------|---|---|---|---|---|---|
| 01. Village | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 04. Culture portée | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |

GARDIENNAGE

| | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|-------|---|
| Dates des relevés | I | I | I | I | I | I | TOTAL | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 48. Nombre de jours/homme | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 49. Nombre de jours/femme | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 50. Nombre de jours/enfants <12 ans | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |

RECOLTE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|-------|---|
| Dates des opérations | I | I | I | I | I | I | TOTAL | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 51. Nombre de jours/homme | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 52. Nombre de jours/femme | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 53. Nombre de jours/enfants <12 ans. | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 54. Nombre de jours de travail salarié | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |
| 55. Coût total du travail salarié | I | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I | I |

QUESTIONNAIRE P4

P4.7

TRANSPORT

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | | | | | |
|---------------------------|---|---|---|---|---|---|
| 01. Village | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |
| 04. Culture portée | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I |

| Dates des opérations | I | I | I | I | I | TOTAL | I |
|---|---|---|---|---|---|-------|---|
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 56. Nombre de jours/homme manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 57. Nombre de jours/femme manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 58. Nombre de jours/enfants <12 ans manuel | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 59. Utilisation d'une charrette (O/N) | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 60. Nombre de jours/homme charrette | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 61. Cout de location de la charrette | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 62. Nombre de jours de travail salarié | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |
| 63. Cout total du travail salarié | I | I | I | I | I | I | I |
| ----- | I | I | I | I | I | I | I |

QUESTIONNAIRE P4

P4.8

PRODUCTION ET AFFECTATION DE LA RECOLTE

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | |
|---------------------------|--------|--------|
| 01. Village | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| 03. Numéro de parcelle | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| 04. Culture portée | I | I |
| ----- | I----- | I----- |

| | | |
|--|--------|--------|
| /// Type d'UM utilisé pour la récolte | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| /// Poids moyen d'une UM en kgs | /// | /// |
| ----- | I----- | I----- |
| /// Nombre d'UM récoltées | /// | /// |
| ----- | I----- | I----- |
| 64. Poids total de la récolte en kgs | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| /// Nombre d'UM distribuées en cadeaux | /// | /// |
| ----- | I----- | I----- |
| 65. Poids distribué en cadeaux | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| /// Nombre d'UM distrib. en redevances | /// | /// |
| ----- | I----- | I----- |
| 66. Poids distribué en redevances | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| /// Nombre d'UM vendues à la récolte | /// | /// |
| ----- | I----- | I----- |
| 67. Poids vendu lors de la récolte | I | I |
| ----- | I----- | I----- |
| /// Nombre d'UM stockées | /// | /// |
| ----- | I----- | I----- |
| 68. Poids stocké en kgs | I | I |
| ----- | I----- | I----- |

OBSERVATIONS

QUESTIONNAIRE P4

P4.9

AUTRES COÛTS MONÉTAIRES

Enquêteur : _____

Date remise : ____/____/____

| | | |
|--|-------|-----|
| 01. Village | I | I |
| ----- | I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I |
| ----- | I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I |
| ----- | I | I |
| 04. Culture portée | I | I |
| ----- | I | I |
| | I | I |
| /// Achat total d'engrais par l'exploitation | /// | /// |
| ----- | I | I |
| 69. Coût de l'engrais affecté à la parcelle | ----- | I |
| | I | I |
| /// Achat total d'insecticides par l'exploitation | /// | /// |
| ----- | I | I |
| 70. Coût de l'insecticide affecté à la parcelle | ----- | I |
| | I | I |
| 71. Rente ou redevance payée en monnaie | ----- | I |
| | I | I |
| /// Autres coûts, type : | /// | /// |
| ----- | I | I |
| 72. Autres coûts : Montant | I | I |
| | I | I |

OBSERVATIONS :

QUESTIONNAIRE P4

P4.10

FICHE DE CALCUL DE SUPERFICIE

Enquêteur : _____

Date du levé : ____ / ____ / ____

| | | |
|---------------------------|---|---|
| 01. Village | I | I |
| 02. Numéro d'exploitation | I | I |
| 03. Numéro de parcelle | I | I |
| 04. Culture portée | I | I |

Faire au verso le dessin approximatif de la parcelle.

ANNEXE 3 :

QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE D'IDENTIFICATION
DES CIRCUITS ET DES OPERATEURS
(questionnaires C)

QUESTIONNAIRE C1

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

FICHE GENERALE

Enquêteur : _____

Date : I I I I I

- | | | |
|--|---|---------------------------|
| 01. Département | I | I_I_I_I_I |
| 02. Marché | I | I_I_I |
| 03. Nom du commerçant | I | I |
| 04. Numéro de référence du commerçant | I | I_I_I_I_I |
| 05. Sexe | I | I_I |
| 06. Ethnie ou nationalité | I | I_I_I |
| 07. Age | I | I_I_I |
| 08. Où habitez-vous habituellement ? | I | I_I_I_I_I |
| 09. Année de démarrage du commerce des céréales | I | I_I_I |
| 10. Pendant combien de mois dans l'année faites-vous du commerce de céréales ? | I | I_I_I |
| 11. Indiquez ces mois | I | I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I_I |
| 12. Quelle autre activité avez-vous ? | I | I_I_I |
| 13. Travaillez vous pour votre propre compte, c'est-à-dire avec votre argent personnel ? | I | I |

Codes à reporter :

PC = Travaille avec son argent personnel

AS = Travaille en association avec son argent personnel.

CO = Commissionnaire, travaille pour le compte d'un commerçant plus important, est rémunéré à la commission.

SA = Salarié d'un commerçant plus I-----I important.

QUESTIONNAIRE C1

C1.PC2

- COMMERCANT A COMPTE PROPRE OU EN ASSOCIATION -
 (Réponse PC ou AS à la dernière question de la page 1)

Enquêteur : _____

Date : I_ _I_ _I_ _I_ _I

Numéro de référence du commerçant : I_ _I_ _I_ _I

- I ----- I
 14. Travaillez-vous seul ou associé I_I
 ----- I ----- I
 15. Avez-vous des employés ? I_I
 ----- I ----- I
 16. Nombre d'employés permanents I_ _I_I
 ----- I ----- I
 17. Fonction princ. des emp. perman. I_I
 ----- I ----- I
 18. Nombre d'employés temporaires I_ _I_I
 ----- I ----- I
 19. Fonction princ. des emp. temp. I_I
 ----- I ----- I
 20. Epoque de l'année où vous employez
 le plus des employés temporaires I_I
 ----- I ----- I
 21. Nombre d'aides familiaux I_ _I_I
 ----- I ----- I
 22. Fonction princ. des aides fam. I_I
 ----- I ----- I
 23. Possédez-vous des véhicules de
 transport ? I_I
 ----- I ----- I
 24. Combien de charrettes avez-vous ? I_ _I_I
 ----- I ----- I
 25. Combien de voitures avez-vous ? I_ _I_I
 ----- I ----- I
 26. Combien de camions avez-vous ? I_ _I_I
 ----- I ----- I
 27. Effectuez vous certains de vos
 achats à crédit ? I_I
 (jamais, parfois, souvent)
 ----- I ----- I
 28. Effectuez vous certaines de vos
 ventes à crédit ? I_I
 (jamais, parfois, souvent)
 ----- I ----- I
 29. Si vous disposez d'un magasin de
 stockage, capacité approximative
 en unités de mesure utilisées I_ _I_ _I_ _I_I
 ----- I ----- I
 30. Etes-vous propriétaire de ce mag. I_I
 ----- I ----- I

QUESTIONNAIRE C1

C1.C02

- COMMERCANT COMMIS OU SALARIE -
(Réponse CO ou SA à la dernière question de la page 1)

Enquêteur : _____

Date : I_ _I_ _I_ _I_ _I

Numéro de référence du commerçant : I_ _I_ _I_ _I

- I-----I
14. Où habitez-vous I_I_I_I_I
-----I-----I
15. Etes-vous employé toute l'année
ou à titre saisonnier ? I_I
-----I-----I
16. Si vous êtes saisonnier, indiquez
les mois de travail I_ _I_ _I_ _I_ _I_ _I_ _I_ _I_ _I
-----I-----I
17. Nom du commerçant pour lequel
vous travaillez I
-----I-----I
18. Adresse de ce commerçant I_ _I_ _I_ _I
-----I-----I
19. Combien d'autres commis ou salari-
és comme vous travaillent pour lui? I_ _I
-----I-----I
20. Combien d'employés a t'il
au total ? I_ _I
-----I-----I
21. Possède t'il des véhicules de
transport ? I_ _I
-----I-----I
22. Combien de charrettes a t'il ? I_ _I_ _I
-----I-----I
23. Combien de voitures a t'il ? I_ _I_ _I
-----I-----I
24. Combien de camions a t'il ? I_ _I_ _I
-----I-----I
25. Effectuez vous certains de vos
achats à crédit ?
(jamais, parfois, souvent) I_ _I
-----I-----I
26. Effectuez vous certaines de vos
ventes à crédit ?
(jamais, parfois, souvent) I_ _I
-----I-----I
27. S'il dispose d'un magasin de
stockage, précisez la capacité
approximative et l'unité de
mesure. I_ _I_ _I_ _I
-----I-----I
28. Est-il propriétaire de ce magasin I_ _I
-----I-----I

QUESTIONNAIRE C1

C1, P3

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur : _____

Date : 1_/_1_/_1_/_

Marché : _____ I_I_I N° Réf. Com. : I_I_I_I_I_I

PRODUITS MIS EN VENTE

QUESTIONNAIRE C1

C1.P4

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur : _____

Date : 1_1_1_1_1

Marché : _____ I_I_I N° Réf. Com. : I_I_I_I_I

PRODUITS ACHETES

QUESTIONNAIRE C1

C1.P5

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU MOIS PRECEDANT LE JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur : _____

Date : I I I I I

Marché : _____ I I I N° Réf. Com. : I I I I I

PRODUITS VENDUS SUR CE MARCHÉ

| I Produits | I Type d'UM | I Quantité en UM | I Lieu d'origine des produits | I Moyens de transport | I G I |
|------------|-------------|------------------|-------------------------------|-----------------------|---------|
| I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I | I-----I |
| I_1_1_1_1 | I_1_1_1 | I_1_1_1_1 | I_1_1_1_1_1 | I_1_1 | I_1 |
| I | I | I | I | I | I |
| I_1_1_1_1 | I_1_1_1 | I_1_1_1_1 | I_1_1_1_1_1 | I_1_1 | I_1 |
| I | I | I | I | I | I |

QUESTIONNAIRE C1

C1, P6

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES DU MOIS PRECEDANT LE JOUR DE L'ENQUETE

Enquêteur :

Data and Methods

Marché : J J J N° Réf. Cat. et Ind. à

PRODUITS ACHETÉS SUR CE MARCHÉ

| I Produits | I Type d'UM | I Quantité en UM | I Lieu revente des produits | I Moyens de transport | I G I |
|------------|-------------|------------------|-----------------------------|-----------------------|--------|
| I----- | I----- | I----- | I----- | I----- | I----- |
| I_I_I_I | I_I_I | I_I_I_I | I_I_I_I_I | I_I | I_I |
| I_I_I_I | I_I_I | I_I_I_I | I_I_I_I_I | I_I | I_I |
| I_I_I_I | I_I_I | I_I_I_I | I_I_I_I_I | I_I | I_I |

QUESTIONNAIRE C1

C1.P7

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES RETROSPECTIVES SUR 12 MOIS

Enquêteur : _____

Date : 1_1_1_1_1

Marché : _____ 1_1_1 N° Réf. Com. : 1_1_1_1_1

PRODUITS VENDUS

| I Périodes | I Produits | I Lieu de vente des produits | I Moyens de transport | I G I |
|---------------|---------------|---------------------------------|--------------------------|-------|
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |

QUESTIONNAIRE C1

C1.P8

- QUESTIONNAIRE COMMERCANTS -

ACTIVITES RETROSPECTIVES SUR 12 MOIS

Enquêteur : _____

Date : 1_1_1_1_1

Marché : _____ 1_1_1 N° Réf. Com. : 1_1_1_1_1

PRODUITS ACHETES

| I Périodes | I Produits | I Lieu d'achat des produits | I Moyens de transport | I G I |
|---------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|-------|
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |
| 1_1 | 1_1_1_1 | 1_1_1_1_1 | 1_1 | 1_1 |

QUESTIONNAIRE C2

- QUESTIONNAIRE VENDEURS/PRODUCTEURS -

Enquêteur : _____ Date : [] [] [] []

Marché : _____ I I I N° Réf. Com. : I I I I

Département : _____

PRODUITS VENDUS

ANNEXE 4 :

EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME
D'INFORMATION APRES 16 MOIS D'EXPERIENCE
(SEPTEMBRE 86 - DECEMBRE 87)
ET PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Le Système d'Information sur le Marché des Céréales au Burkina-Faso a fait l'objet d'une évaluation et d'un appui scientifique, effectués lors de deux missions en décembre 1987 et janvier 1988, en collaboration avec l'ensemble des participants au SIMAC et l'équipe du projet Diagnostic Permanent.

Conformément aux termes de référence fixés en janvier, nous nous sommes attachés à trois tâches principales :

- Evaluation méthodologique et propositions d'amélioration du Système d'Information
- Elaboration d'un programme de publication commune des résultats des différentes opérations
- Préparation des premières publications.

A l'heure actuelle, on peut considérer que l'essentiel du travail a été correctement effectué, mais que des améliorations demeurent nécessaires afin de rendre le Système efficient.

1. LES REALISATIONS AU NIVEAU DE CHAQUE OPERATION : METHODOLOGIE ET RESULTATS

Pour l'ensemble des opérations, les méthodologies proposées ont été appliquées et n'ont subi que des modifications mineures. On doit y voir un résultat de la concertation approfondie avec les futurs utilisateurs, qui a présidé à l'élaboration de ces méthodologies.

Les résultats obtenus, par contre, sont très variables et ont été largement conditionnés par des faits conjoncturels, impossibles à prévoir au départ.

1.1. L'étude des marchés (opération 6)

1.1.1. Méthodologie

Au niveau du travail de terrain, aucune remarque particulière n'est à formuler concernant les propositions méthodologiques qui avaient été faites : les questionnaires utilisés, les modalités de passage, de récolte de l'information, l'adéquation du recours aux unités de mesures locales (UML) pour les relevés se sont révélés adaptés à leur fonction. Le traitement de l'information à Ouagadougou, par contre, a posé, et continue de poser, des problèmes certains.

1.1.2. Résultats

Ainsi, les résultats obtenus sont-ils très en deçà des prévisions faites au départ et les lacunes peuvent être synthétisées en deux points :

. Séries de prix incomplètes

. Arrêt de la saisie et du traitement de l'information au premier juin 1987, bien que les relevés sur le terrain aient été poursuivis sans interruption jusqu'à l'heure actuelle.

Lors de notre passage, en janvier 1988, les derniers prix publiés (publication partielle n°2) remontaient au 1er juin 1987. Cette situation est d'autant moins acceptable que les questionnaires les plus récents disponibles à l'OFNACER étaient datés de décembre 1987.

Cette situation s'explique par des difficultés d'ordre institutionnel et administratif que l'on peut résumer en deux points :

- Les problèmes conjoncturels

Des événements conjoncturels tout à fait défavorables ont marqué l'année 1987, en particulier :

Le départ du Directeur Général de l'OFNACER et son remplacement tardif.

Le départ, en juin 1987, du responsable de la Cellule d'Etude, de Planification et de Statistique de l'Office, avec qui tout le système avait été élaboré. Ce second départ a marqué l'arrêt de la saisie et du traitement de l'information qui continue à arriver régulièrement des différents marchés suivis.

- Les problèmes structurels

. Les mouvements de magasiniers :

Les relevés de prix sont effectués par les magasiniers de l'OFNACER en poste dans les 27 marchés retenus pour l'étude.

Pour des raisons liées au fonctionnement de l'Office, ces magasiniers sont appelés à se déplacer fréquemment d'une affectation à une autre.

Pour des raisons budgétaires, sur la centaine de magasiniers que compte l'OFNACER, seuls les 27 affectés en début d'enquête dans les marchés de l'échantillon ont pu être formés aux techniques de l'enquête. Rapidement, les mouvements de personnel ont conduit à interrompre les relevés en certains lieux d'enquête sur

lesquels un personnel compétent n'était plus présent. Ceci explique, pour l'essentiel, les irrégularités notées dans la périodicité des relevés sur certains marchés, ainsi qu'elles apparaissent dans les deux publications partielles effectuées par l'OFNACER.

. La transmission de l'information à Ouagadougou

Ce problème de la transmission rapide des questionnaires à Ouagadougou avait été évalué dès le départ comme un des obstacles majeurs à l'efficience du système. Ce transfert est actuellement essentiellement basé sur le recours aux transporteurs routiers (OFNACER et autres), ce qui induit des résultats très variables. Dans les pires des cas, certains questionnaires ne sont jamais remis à leur destinataire, ce qui a conduit à effectuer tous les relevés en double au moyen de feuilles de papier carbone. Ce problème ne semble pouvoir être résolu que cas par cas, les implantations des lieux d'enquête étant fort diverses dans le pays.

. La saisie et le traitement de l'information

Lors de la mission d'évaluation, les questionnaires les plus récents concernant les marchés ruraux éloignés, portaient sur des relevés effectués moins de dix jours auparavant. Dans l'état actuel des choses, et bien que la situation soit très variable suivant les lieux d'enquête, la publication de l'information dans des délais aussi brefs pourrait être considérée comme une réussite indéniable. Les faits sont malheureusement tout autres, et les relevés les plus récents officiellement publiés en décembre 1987 (publication partielle n°2) s'arrêtaient au 1er juin 1987, date à partir de laquelle toute saisie informatique a été stoppée en raison du départ de l'ancien responsable de la cellule.

Les problèmes conjoncturels de changement de personnel, signalés précédemment, expliquent en grande partie cet état de fait. Il ne s'agit cependant pas là d'une situation exceptionnelle, les mouvements de personnel (mutations, stages de formation à l'extérieur, licenciements etc...) étant une pratique relativement courante. Il importe donc que les propositions méthodologiques incluent à l'avenir cet aléas, en particulier en fournissant un outil de saisie et de traitement de l'information suffisamment simple et sûr pour pouvoir être utilisé par du personnel non spécialisé (cf. propositions faites plus loin).

Actuellement, depuis le départ de l'ancien responsable de la cellule, aucun personnel n'est à même d'effectuer la saisie de l'information et son édition. En effet, le programme informatique de saisie et d'édition que nous avions très rapidement réalisé lors du démarrage de l'opération, nécessite pour son utilisation une connaissance informatique minimale. Une étape doit donc être franchie ici, ainsi que nous le préconisons dans le dernier paragraphe sur les "améliorations proposées".

1.2. L'étude du comportement des producteurs (opération 3)

1.2.1. Méthodologie

La méthodologie proposée faisait appel à deux séries de relevés sur le terrain :

. Des enquêtes hebdomadaires systématiques destinées à effectuer le constat objectif des comportements des producteurs en matière de commercialisation de céréales.

. Des enquêtes analytiques destinées, lorsqu'un certain type de comportement se manifesterait, à en rechercher et en expliciter les motivations.

Les enquêtes systématiques hebdomadaires ont été mises en oeuvre conformément aux prévisions faites et à la méthodologie proposée, et l'information centralisée à Ouagadougou sans difficultés particulières. La qualité de l'information et son suivi s'avèrent tout à fait bons.

Par contre, pour les raisons exposées plus loin, les enquêtes analytiques n'ont pu être effectuées.

1.2.2. Résultats

Des problèmes importants se sont posés (et certains se posaient toujours en décembre 1987) concernant la saisie et le traitement de l'information, opérations qui n'avaient pas fait l'objet d'un appui de notre part. Les implications scientifiques de ces problèmes peuvent être classées en deux rubriques :

Tout d'abord, le matériel informatique prévu au départ n'a été livré qu'avec plusieurs mois de retard. De ce fait, la saisie immédiate de l'information et son premier traitement, ainsi qu'ils étaient programmés dans nos propositions méthodologiques, n'ont pu être effectués. C'est ainsi une partie fondamentale de l'étude qui n'a pu être menée : celle qui visait à effectuer des enquêtes qualitatives sur le terrain chaque fois qu'un comportement particulier en matière de gestion du stock de céréales des producteurs se manifestait, enquêtes ayant pour but d'expliquer les motivations de ce comportement. Il en résulte une étude édulcorée dans la mesure où la formulation de base, qui visait à éliminer les biais souvent relevés dans les enquêtes classiques de comportement uniquement basées sur des interviews, reposait sur l'étroite complémentarité devant exister entre relevés systématiques du comportement des producteurs (le constat) et enquêtes analytiques sur l'explicitation des motivations de ce comportement. Si les premiers ont été correctement menés, les seconds n'ont malheureusement pu être effectuées.

Il aurait enfin été nécessaire, dès le départ, de permettre à la mission d'appui de poursuivre son travail en formalisant, de

la même manière que pour la partie concernant la méthodologie de terrain, les modalités de saisie et de traitement de l'information en conformité avec la problématique générale du Système d'Information. Par la suite, face aux difficultés rencontrées par l'équipe en l'absence de ce plan d'exploitation des données, plusieurs consultants extérieurs ont été sollicités, sans résultats tangibles pour l'instant.

Face à ces difficultés, il nous a été demandé par l'équipe de l'Assistance Technique Italienne et le projet Diagnostic Permanent de traiter une partie de cette information afin de procéder à une première publication dès le mois de février 1988. Ceci a été effectué en partie à Lomé, et la maquette de la première publication réalisée durant cette mission.

1.3. Identification des circuits et des opérateurs (opération 4)

1.3.1. Méthodologie

La méthodologie proposée a été appliquée sans difficultés particulières. Les réserves que nous avions formulées dès le départ concernant la fiabilité des interviews rétrospectifs sur moyen terme (plusieurs mois) ont été confirmées.

Le premier passage a été effectué en mars/avril 1987, le second en juin/juillet de la même année.

La saisie et le traitement des données ont été effectués comme prévu et les tableaux de sortie (37 tableaux pour chaque passage dans chacun des 67 marchés enquêtés) étaient disponibles dès le mois d'octobre 1987 pour le dernier passage.

1.3.2. Résultats

Cette enquête a donné, pour l'instant, lieu à deux publications :

- Rapport intérimaire n°1 (70 pages)
- Rapport intérimaire n°2 (12 pages)

Ces deux rapports n'ont connu aucune diffusion, les autres intervenants du Système d'Information n'en ayant pas reçu copie.

Une masse importante d'information est actuellement disponible à l'INSD sous la forme de listings informatiques, publiables au prix d'un certain travail de structuration dans la série "Informations de Base" (voir plus loin).

2. LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DANS SON ENSEMBLE

Les faits énoncés montrent que le Système, pour l'instant, n'a pas fonctionné avec l'efficience souhaitable. Les imperfections relevées sont de trois ordres :

- Manque d'appui scientifique à certaines opérations
- Manque de coordination entre les différents participants
- Absence d'un plan d'édition et de diffusion de l'information.

Ces difficultés ne remettent pas en cause la formulation du système. Elles auraient pu être évitées par la mise en place d'une cellule de coordination et d'appui disponible pour cette tâche et, surtout, disposant des moyens de son action (personnel, matériel informatique, budget). Pour l'instant en effet, cette activité de coordination ne représente qu'une charge supplémentaire attribuée à un service (la DEP du Ministère de l'Agriculture) qui ne dispose pas des capacités matérielles permettant de l'assumer avec efficacité. Il est regrettable de constater que, par cette carence, le travail qui a été effectué par les différents participants n'a encore pu être finalisé et valorisé comme il le mériterait.

Par ailleurs, le problème de l'analyse synthétique des données recueillies à travers les différentes enquêtes du Système, bien que clairement identifié, n'a pas encore été résolu.

3. LES AMELIORATIONS PROPOSEES

3.1. L'étude des marchés (opération 6)

La formation de l'ensemble des magasiniers de l'OFNACER aux techniques de l'enquête est la première initiative à prendre. C'est en effet là le problème majeur qui se pose pour l'instant, et qui peut remettre en question la poursuite de l'expérience. Le seul obstacle à cette formation est l'obtention du financement adéquat.

Concernant les retards apportés à la saisie des informations transmises et à la publication des résultats, la première réponse consistera à permettre à un personnel d'exécution peu qualifié (secrétaire, enquêteur) de prendre totalement en charge l'activité de saisie, de traitement et d'édition de l'information. En l'état actuel des choses, où toutes les institutions disposent (ou vont disposer...) d'équipements micro-informatiques, la première voie à explorer passera par la fourniture de logiciels

spécialement adaptés à cette problématique. A partir d'une présentation très simple et facile d'accès (menus déroulants et guidage pas à pas de l'opérateur), ces logiciels devraient intégrer (1) :

- Un module de saisie mettant l'accent sur la limitation maximale des erreurs en entrée
- Un module de traitements statistiques préprogrammés et d'édition de ces traitements
- Un module d'édition prévoyant plusieurs formats de sortie (séries simples par produit, par marché ou par date, matrices croisées intégrant les diverses variables etc...).

Dans de telles conditions, sous réserve bien évidemment d'une organisation adéquate du travail, l'information devrait pouvoir être saisie dès réception et immédiatement éditée par du personnel peu qualifié, puis diffusée dans la série "Informations Rapides" (voir plus loin).

3.2. L'étude du comportement des producteurs (opération 3)

- Concernant l'étude en cours

La totalité de l'information est dès à présent stockée sur micro-ordinateur.

Un premier traitement a été effectué, devant aboutir à deux premières publications sur le comportement des producteurs ruraux en matière de ventes de céréales. La première de ces deux publications, qui portera sur l'analyse par zones et villages, a été en grande partie réalisée durant cette mission. Sa finalisation nécessite encore quelques jours de travail et sa sortie est programmée pour le début du mois de février 1988. Le document portant sur l'analyse par exploitations devrait pouvoir être publié immédiatement après.

(1). Suite à ces problèmes et à d'autres similaires rencontrés au Togo, nous travaillons actuellement à la réalisation d'un tel logiciel. En grande partie déjà réalisé, ce logiciel devrait être testé par certains utilisateurs à partir du mois de mai 1988.

- Concernant les études futures

Il importe de tirer les enseignements de l'expérience passée, en particulier en matière d'appui scientifique extérieur.

Ainsi, la pratique ayant consisté à faire appel à un consultant pour l'élaboration de la méthodologie (et donc de la problématique), puis à d'autres pour le traitement de l'information doit elle être rejetée. Les résultats obtenus (ou plus précisément l'absence de résultats) sont là, qui le démontrent amplement.

Il sera donc impératif dans l'avenir, si le recours à des appuis scientifiques extérieurs s'avère nécessaire, que celui-ci soit mené avec un minimum de cohérence. Sauf difficulté particulière, l'élaboration de la méthodologie à partir de la définition de la problématique, ainsi que le plan d'exploitation des données devront être conçus et formalisés simultanément, par le (ou les) même consultant, qui prendra en charge l'appui scientifique à l'opération, de sa genèse à sa conclusion.

3.3. Identification des circuits et des opérateurs (opération 4)

La seule proposition qui puise être faite consiste à préconiser que, le plus rapidement possible, l'information disponible soit structurée, éditée et diffusée dans la série "Informations de Base" afin d'être portée à la connaissance des autres intervenants du Système et des institutions extérieures.

Les analyses en cours devraient faire l'objet d'une publication ultérieure dans la série "Analyses".

3.4. Sur le fonctionnement du Système dans son ensemble

En l'état actuel des choses, force est de reconnaître que le Système d'Information n'est pas encore opérationnel, bien que l'essentiel soit réalisé. Hors les améliorations spécifiques nécessaires à chaque opération, deux séries d'actions doivent être envisagées, visant à :

- . L'amélioration de la coordination entre les différents intervenants
- . L'élaboration d'un système de publication

3.4.1. L'amélioration de la coordination :

Une bonne coordination entre les différents intervenants est la condition de base pour que le système devienne totalement fonctionnel. Les bons résultats obtenus lors de la réunion effectuée à l'occasion de la mission d'évaluation le montrent clairement. Il serait donc souhaitable que soit adopté le système de réunions bi-hebdomadaires que nous avions préconisé en mai 1986, et qui n'avait pas été retenu car jugé alors trop contraignant. L'absence quasi-totale de concertation durant l'année écoulée confirme cette nécessité.

3.4.2. L'élaboration d'un système de publication

A l'heure actuelle, une masse importante d'information existe au sein du Système. Cependant, à quelques exceptions près, elle n'est pas diffusée.

Pour que le Système se transforme en instrument réellement opérationnel, il devient nécessaire que coexistent des présentations normalisées et des listes de diffusion systématiques.

Afin de s'adapter au mieux aux nécessités de la transmission de l'information, nous avons suggéré un système d'édition basé sur la coexistence de trois séries de publications, chacune d'entre elles faisant l'objet d'une liste de diffusion spécifique:

- "Informations Rapides"
 - "Informations de Base"
 - "Analyses"
- Série "Informations Rapides"

Certaines des informations créées par le Système ont un intérêt avant tout conjoncturel (relevés de prix, évaluations de productions etc...). Il est donc nécessaire que celles-ci soient portées le plus rapidement possible à la connaissance des utilisateurs potentiels.

La série "Informations Rapides" aurait pour but de répondre à cette attente. Elle devrait être éditée par la Composante Nationale avec l'appui du projet Diagnostic Permanent. Afin de réduire les délais et les coûts de publication, elle serait entièrement réalisée sur micro-ordinateur à partir d'une maquette très simplifiée (pas de couverture séparée). Il semble souhaitable d'envisager une sortie hebdomadaire systématique, quel que

soit le volume de l'information disponible.

Cette série ne ferait l'objet que d'une diffusion restreinte auprès des utilisateurs immédiats de l'information : Ministères, projets de développement, intervenants de l'aide alimentaire etc...

- Série "Informations de Base"

Une des raisons invoquées à la non-diffusion de l'information actuellement disponible au sein du Système réside dans la nécessité d'en effectuer au préalable l'analyse approfondie. Sans remettre en question cette nécessité, le résultat immédiatement tangible de ce choix est la stérilisation d'une masse importante d'information.

La série "Informations de Base" serait destinée à combler cette lacune. Elle aurait pour but de permettre la diffusion d'une information encore non analysée mais cependant utile à de nombreux intervenants. Par ailleurs, la publication de données brutes est un facteur positif des possibilités d'adaptation de l'information à des problématiques diverses.

Afin d'en éviter la désuétude, il semble préférable que la publication des opuscules de cette série soit programmée pour un rythme bien défini (mensuel ou bi-mensuel par exemple).

Chaque opuscule pourrait regrouper des informations relevant de différents domaines et, en particulier, la compilation des informations parues dans "Informations Rapides". Certains numéros (périodiques ou supplémentaires) pourraient être thématiques.

La liste de diffusion serait élargie par rapport à celle d'"Informations Rapides".

- Série "Analyses"

Cette série proposerait des analyses achevées sur les différents domaines et problématiques relevant du Système d'Information. Sa parution ne doit pas être envisagée de manière systématique, mais en fonction de la production disponible. Entre autres, mais de façon non exclusive, elle analyserait les informations déjà parues dans les deux séries précédentes.

Sa liste de diffusion devrait être encore élargie par rapport à celle de la série "Informations de Base".

Des synthèses de ces analyses devraient être rédigées et publiées dans la revue du CILSS : "Reflets Sahéliens".

DOCUMENTS REDIGES PAR LES INTERVENANTS DU SYSTEME

Pour l'essentiel, ces documents n'ont fait l'objet d'aucune diffusion.

- Ensemble du Système d'Information

- Système d'information sur le marché des céréales au Burkina-Faso. Présentation et situation des travaux en avril 1987 . 21 pages

- Etude des marchés (OFNACER)

- Publication partielle n°1, mars 1987, 21 pages
- Publication partielle n°2, novembre 1987, 24 pages

- Comportement des producteurs (ATI/CILSS)

- Publication partielle n°1, avril 1987, 25 pages

- Flux et circuits commerciaux (INSD)

- Rapport intérimaire n°1, 70 pages
- Rapport intérimaire n°2, 12 pages

- Flux externes de céréales (INSD, opération 8)

- Publication partielle n°1, importations de 1979 à 1985, avril 1987. 7 pages.

- Cartographie des niveaux de production (OFNACER, opération 2)

- Production de céréales par habitant selon les ORD (1979-1986) et les provinces (1984-1986), 35 pages.

DOCUMENTS EN COURS DE PUBLICATION PAR LE SIMAC
(série "Informations Rapides")

- Niveaux d'autosuffisance céréalière par région et flux externes, 70 pages, janvier 1988
- Comportement commercial des producteurs de céréales - Etude par village - février 1988

Créé en 1975, AMIRA est un groupe de recherche informel, interdisciplinaire et plurinational. C'est aussi un programme de travail appuyé par plusieurs organismes. C'est enfin un réseau de correspondants. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des méthodes d'enquête et de recherche socio-économiques, en référence aux politiques et aux opérations de développement.

Y participent 450 professionnels de nombreux pays : chercheurs de diverses disciplines de sciences humaines, praticiens et utilisateurs de l'information socio-économique pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et projets de développement.

AMIRA :

- ORGANISE ET SOUTIENT DES GROUPES DE TRAVAIL sur thèmes spécifiques liés à son objectif central.
- DIFFUSE DES TEXTES traitant notamment des méthodes d'enquête et de recherche, systèmes d'information : près de 100 textes publiés (diffusion limitée aux membres du réseau + une centaine de bibliothèques).
- ANIME UNE REFLEXION COLLECTIVE INTERDISCIPLINAIRE et tente d'en dégager des conclusions opératoires.
- SOUTIENT L'EXPERIMENTATION des méthodes proposées.
- SE PREOCCUPE DE LEUR PRÉSENTATION PEDAGOGIQUE dans divers cadres de formation professionnelle.

Groupe AMIRA
INSEE - bureau 425
18 bd Adolphe Pinard
75014 PARIS . FRANCE
tél: (1) 45 40 13 50

